VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 3 JUILLET 1923 NUMERO 4

Adressez toute corre[...]
"LA LIBE[...]"
ABONNEM[...]
Canada et Etat[...] $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTE

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Rédigée en collaboration

DIEU ET MON DROIT

Le referendum du 11 juillet

Nous avons gardé le silence au sujet du dernier referendum entre la prohibition sans sanction qui nous a amené le chancre des distilleries à domicile, et la vente ouverte dans les magasins du gouvernement. Nous ne voyions pas clairement le parti à conseiller.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne le vote sur la vente des vins et de la bière aux tables d'hôtel. Si l'on devait se confiner aux vins et à la bière, nous dirions: passe encore; mais avec nos moeurs et l'expérience que nous avons du contrôle du département des liqueurs, nous n'hésitons pas à dire que voter en faveur de cette mesure, c'est voter le retour du "bar" pur et simple.

Au lieu de boire au comptoir on boira aux petites tables, et comme on sera supposé ne boire que du vin et de la bière, les dames ne se feront pas scrupule d'y accompagner les hommes, même dans les chambrettes, et l'on boira du vin, de la bière et du whisky.

Voilà, selon nous, le résultat pratique du vote "oui" au referendum du 11 juillet. Tous ceux qui ne désirent pas le retour de l'ignoble "bar" avec, peut-être, une aggravation du mal, n'ont qu'à voter "non". C'est notre humble manière de voir, et nous croirions manquer cette fois à notre devoir en ne la faisant pas connaitre.

Les Pères du Concile Plénier de Québec et l'Alcoolisme

Parmi les plaies sociales qui ont déjà fait beaucoup de mal à notre pays, nous tenons particulièrement à indiquer l'alcoolisme. Il est peu de vices qui soient plus féconds en ruines que celui-là; il n'en est point qui ouvrent plus sûrement et plus vite la voie à toutes les *déchéances physiques, intellectuelles et morales*. L'alcool est un poison qui a ce terrible pouvoir de s'attaquer à la fois à l'âme et au corps, dont il paralyse toutes les énergies et épuise toutes les sources vives. L'appétit grossier, insatiable et immoral qu'il développe dans les sens, est une des passions les plus avilissantes et les plus inguérissables que l'on connaisse. Ses victimes sont un objet de scandale et d'horreur pour la société, en attendant qu'elles aillent grossir la triste clientèle des hôpitaux et des maisons de santé.

Une expérience déjà vieille et toujours renouvelée nous apprend ce que deviennent les fortunes, quand elles sont mises au service de cette exigeante passion; elle nous montre aussi comment le salaire de l'ouvrier, au lieu d'aller porter au foyer le pain de chaque jour et le modeste confort dont il a besoin, s'arrête souvent en chemin et tombe aux mains de l'aubergiste complaisant, qui vend à ce prix le déshonneur du père de famille, la misère et la honte de la femme et des enfants. Si nous consultons les statistiques elles nous révèlent qu'il se consomme annuellement, en notre pays, pour plus de cent millions de piastres de liqueurs alcooliques. Or la plus grande partie de cette somme constitue le budget où s'alimente le vice, et où se gaspillent les trésors de force physique et de vigueur intellectuelle et morale, que Dieu a si libéralement accordés à notre peuple.

L'Eglise ne cède donc pas à des craintes chimériques quand elle fait appel à ses enfants, et que les groupant sous l'étendard de la croix, elle organise une vigoureuse campagne contre *l'un des pires ennemis de la religion et de la patrie*. En cela, elle reste fidèle à son rôle et à ses traditions. La guerre au fléau de l'alcoolisme remonte à l'origine même de notre pays. Quand la traite de l'eau-de-vie menaçait de ruiner ici la civilisation naissante, un homme se dressa fièrement en face des trafiquants cupides, qu'encourageait l'appui plus ou moins avoué du pouvoir: ce fut notre premier et illustre évêque, Mgr de Laval. Dans le duel émouvant qui eut lieu alors, et dont les adversaires nous apparaissent aujourd'hui éclairés par la pleine lumière de l'histoire, le beau rôle reste au vaillant apôtre de la tempérance. C'est lui qui fut le vrai patriote et le clairvoyant défenseur des intérêts matériels et religieux de la colonie.

Héritiers de ce grand évêque, nous avons à coeur de continuer aujourd'hui la croisade dont il fut ici le héraut intrépide. A son exemple, nous voudrions arracher notre peuple au péril toujours renaissant de l'alcoolisme. Nous avons la ferme confiance que nos efforts ne seront pas inutiles. Déjà de très appréciables résultats ont été obtenus, et tout nous fait espérer qu'ils seront durables. Presque partout les autorités civiles ont donné leur indispensable concours et se sont employées avec un véritable sens chrétien à enrayer le fléau. On a surtout compris qu'il fallait atteindre le mal à sa source, *spppimer le commerce des boissons enivrantes* partout où cela est possible, ailleurs le diminuer et le contrôler plus sévèrement, et établir une législation qui mette des entraves sérieuses au vice et faciliter aux bons citoyens la tâche d'écarter les dangers et de faire cesser les désordres.

Nous félicitons de grand coeur tous ceux qui ont travaillé à cette cause de relèvement social; nous les encourageons à persévérer dans leurs nobles efforts, et à étendre leur zèle à toutes les entreprises de préservation et d'assainissement moraux.

Monseigneur Taché, O. M. I.

Archevêque de Saint-Boniface, 1823-1894

I. Origine, éducation et vocation

Peu de prélats ont, autant que Mgr Taché, contribué aux progrès de la religion et de la civilisation dans le monde, au XIXe siècle; aucun, croyons-nous, n'a plus que lui défendu les intérêts matériels et moraux des Canadiens-Français, des métis et des sauvages dans l'Amérique du Nord. Sa vie résume cinquante années de l'histoire du Canada.

Alexandre-Antonin Taché naquit à la Rivière-du-Loup le 23 juillet 1823; il fut baptisé le même jour.

Sa famille, l'une des plus anciennes et des plus honorables de la région, était originaire de Garganvillars, au diocèse de Montauban (Tarn-et-Garonne).

(1) Ce remarquable résumé de la vie de Mgr Taché est extrait des "Contemporains". Il a été écrit et publié à la demande de Mgr Langevin par un prêtre de France, M. l'abbé J. Bouillat, curé archiprêtre de Roybon, (Isère), en 1904.

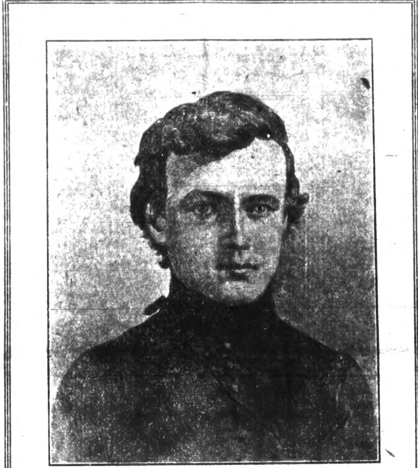
Son père, Charles Taché, s'était distingué dans l'armée; il mourut en 1826. Ses deux frères, Charles et Louis, devinrent, l'un médecin, l'autre notaire.

L'enfance d'Alexandre s'écoula, calme et heureuse, sous la surveillance de sa mère, dans la maison que son oncle, M. de la Broquerie, possédait à Boucherville, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et au château de Sabrevois, vieux manoir situé dans la campagne voisine.

En 1833, Alexandre et son frère Louis entrèrent au Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, maison ouverte non seulement aux aspirants au sacerdoce, mais encore à beaucoup de jeunes gens destinés aux carrières libérales. Ils y firent de brillantes études. Intelligent, jovial et franc, Alexandre eut vite gagné les sympathies de ses maitres et de ses condisciples; il fut nommé général d'une petit milice formée par les élèves les plus intrépides.

Ses études classiques terminées, le jeune Taché, à la grande joie de sa mère, embrassa l'état ecclésiastique.

Tandis qu'il suivait les cours de théologie au Grand Séminaire de Montréal, les premiers Oblats de Marie envoyés par Mgr de Mazenod en Amérique arrivèrent au Canada, en 1841. L'abbé Taché eut l'occasion de les voir à l'évêché, à la cathédrale et à Boucherville. Leur genre de vie, leur esprit et leurs travaux apostoliques captivèrent son âme. Vers la fin de 1841, il entrait au noviciat de Longueuil.



MGR TACHE, LORS DE SON SACRE, A L'AGE DE 28 ANS

Sur ces entrefaites, Mme Taché tombe malade. Malgré soins et remèdes, son état est bientôt désespéré. Le novice se précipite dans la chapelle et, à genoux devant l'autel, s'écrie:

Pour la guérison de ma mère, ô mon Dieu, je me donne aux sauvages de l'Ouest: guérissez ma mère et acceptez-moi, malgré ma faiblese et mon indignité, pour aller annoncer l'Evangile aux brebis perdues de la Rivière-Rouge.

Cette touchante prière est exaucée. Contre tout espoir,

(Suite à la deuxième page)

Lettre de S. S. Pie XI au R.P. Hugon, O.P.



A Notre cher Fils Edouard Hugon,
de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
Pie XI, Pape.

Cher Fils, Salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu les volumes dont vous Nous avez récemment fait hommage, intitulés: *Tractatus dogmatici*, produit vraiment remarquable de votre esprit; et, à mesure que Nous les parcourions, autant que Nos occupations Nous l'ont permis, Nous avons constaté que, si vos écrits ont été honorés par Nos prédécesseurs d'une insigne recommandation, ils réclament aussi un témoignage d'éloges de Notre part.

Lorsque vous avez publié votre *Cursus philosophiae thomisticae*, Pie X, de sainte mémoire, y louait fortement *et la sincère doctrine de saint Thomas, et la richesse et l'ordre des matières et la limpidité de l'exposition*. Nous n'ignorons pas que Notre prédécesseur immédiat vous félicitait *d'avoir exposé en un style facile les mystères du salut en les mettant à la portée des fidèles et en faisant très à propos servir les sciences sacrées au progrès de la piété*.

Sachez que Nous aussi, cher Fils, Nous approuvons pleinement vos traités en forme de commentaire sur les principales question de la *Somme* de saint Thomas; dans lesquels vous expliquez la théologie pour l'utilité des étudiants.

Cela Nous agrée d'autant plus que vous avez déjà mis en pratique les règles que Nous prescrivions Nous-même dans Notre Lettre apostolique au cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités. Vous y suivez, comme Nous le recommandions, non seulement la méthode, mais encore la doctrine et les principes de saint Thomas; et, en faisant une véritable part à la théologie dite positive, vous avez mis cette dernière au service de la scolastique, de telle sorte que celle-ci, comme il convenait, occupât le premier rang. Votre ouvrage n'est donc pas une stérile recension des dogmes, c'est un vrai corps de doctrine, formé des principes et des conclusions.

Il Nous est agréable d'y louer encore la clarté du fond et de l'exposition et le soin que vous prenez de suggérer, à l'occasion, les considérations opportunes qui peuvent exciter dans l'esprit du lecteur les flammes de la piété.

Continuez donc vaillamment à exposer par la parole et par la plume, selon l'"esprit de saint Thomas", les doctrines sacrées aux jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, et, afin que vous puissiez pendant longtemps et avec succès remplir cette mission, comme gage des bienfaits de la céleste sagesse et comme témoignage de Notre paternelle charité, Nous vous accordons, cher Fils, très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 25 du mois de février 1923, de Notre pontificat la deuxième année.

PIE XI, Pape.

LA REPRISE DU CONCILE DU VATICAN

La Secrétairerie d'Etat a fait parvenir à tous les évêques du monde entier une circulaire par laquelle elle leur exprime le désir du Pape de reprendre le Concile oecuménique du Vatican et demande leur avis à ce sujet.

Les avis recueillis jusqu'ici sont unanimement favorables. Il entre toujours dans l'intention du Pape de rouvrir le Concile en 1925; bien que le temps matériel de procéder aux préparatifs paraisse insuffisant, on espère pouvoir au moins en inaugurer la reprise vers la fin de l'année 1925.

A L'INDEX

Le Saint-Office a condamné l'opuscule intitulé: *l'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la sainte montagne de la Salette, le samedi* 19 *septembre* 1845, simple réimpression du texte intégral, publié par Mélanie (éditeur, Société Saint-Augustin, Paris - Rome - Bruges, 1922).

Obligation est faite à qui de droit, d'avoir soin de retirer des mains des fidèles cet opuscule condamné.

ETRANGE CONTRASTE

La tempérance met du bois dans l'âtre, de la viande dans la marmite, de l'argent dans la bourse, du crédit dans le pays, de la force dans le corps, des vêtements sur le dos, de l'esprit dans la tête et du contentement dans la famille.

L'alcoolisme, au contraire, coûte cher à l'Etat et surtout aux familles. Il coûte le pain des enfants, le bonheur des foyers, l'amitié de Dieu, l'estime des honnêtes gens, la santé, la vie temporelle et même parfois — plus souvent peut-être qu'on ne pense — la vie éternelle. Voilà le prix de l'alcoolisme! Trop cher!!

AUX ENFANTS

Nous adressons déjà notre journal à un bon nombre d'enfants de Saint-Boniface et, de Winnipeg et nous continuerons de le faire. Cependant l'administration nous fait observer qu'il serait préférable d'inscrire sur nos listes les noms des pères de famille. Pour nous rendre à cette judicieuse observation, nous ne ferons plus inscrire de noms d'enfants. Afin d'obtenir au plus tôt les noms des pères de famille, nous adressons à Messieurs les Curés la liste des abonnés de leur paroisse et nous les prions de nous faire parvenir les noms des paroissiens qui n'y figurent pas. Dès la réception de ces noms et aussi vite que la chose pourra être faite, tous seront inscrits sur nos listes et le journal sera servi gratuitement à ces familles jusqu'au premier décembre prochain. C'est une méthode de propagande nouvelle, mais nous espérons qu'elle aura une spéciale efficacité. Avant de s'abonner à un journal, il convient de le connaître. C'est pour le faire connaitre que nous l'offrons gratuitement jusqu'au premier décembre. Que l'on profite de l'aubaine!

A ROME

S. Ex. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada depuis 1918, est allé prendre quelques mois de repos en Italie. Bon voyage à Son Excellence et heureux retour.

MGR A.-O. GAGNON

Le nouvel auxiliaire de Sherbrooke, Mgr A.-O. Gagnon, a été consacré le 29 juin. *Ad multos annos!*

PAROLES A RETENIR

Il ya quelques mois, avant l'incendie que l'on connait, avait lieu au Collège de l'Assomption de Worcester, la bénédiction d'une aile nouvelle.

A cette occasion, Sa Grandeur Monseigneur O'Leary, évêque de Springfield, prononça les paroles suivantes qui resteront pour les nôtres un témoignage extrêmement précieux:

"C'est ma première visite officielle au beau collège de l'Assomption, mais ce ne sera pas la dernière, car je me réjouis d'être venu au milieu de vous qui m'avez fait un si touchant et si cordial accueil.

"Et vous avez un si beau collège, mes chers amis, et vous devez l'aimer comme une mère vénérée, l'apprécier pleinement et lui vouer une immortelle reconnaissance. Mais quelle est la raison d'être d'un collège classique franco-américain? Pourquoi existe-t-il? Laissez-moi répondre, mes bien chers enfants, que le collège classique franco-américain est une absolue nécessité nationale pour votre élément en ce pays. Les Canadies-Français, quand ils sont venus s'établir aux Etats-Unis, ont apporté avec eux le précieux et inestimable patrimoine de leur langue et de leur foi.

"Pour conserver intact ce patrimoine, pour garder toujours vivante l'âme canadienne-française dans la Nouvelle-Angleterre, l'élément franco-américain a besoin, et ce besoin est véritablement urgent, d'une maison d'enseignement secondaire. Vos parents, mes chers jeunes gens, ont bien compris l'oeuvre admirable qu'accomplit ce collège. Pourquoi, en effet, êtes-vous ici? C'est pour connaitre à fond votre religion et votre langue. Votre devoir se résume donc en deux mots: vous devez, d'une part, être pieux et de fidèles observateurs de la discipline collégiale; de l'autre, vous devez sans cesse vous livrer à une étude approfondie de votre langue. Vous devez en devenir des maitres. Puisque les étrangers qui se piquent d'être vraiment instruits se donnent de la peine pour apprendre et bien parler votre belle langue française, vous qui l'avez reçue comme un précieux héritage de vos pères, vous avez le devoir impérieux de la posséder à perfection. Vous le devez à votre sang et à votre foi.

"Et je suis sincèrement fier que ce collège classique franco-américain soit dans mon diocèse. Je l'approuve et je le bénis de tout coeur."

Pique-nique de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse aura le grand pique-nique annuel de sa fête patronale le 22 juillet à Fort Garry, au même endroit que l'année dernière. Tous les Métis et leurs amis sont cordialement invités.

Nos Saints Canadiens

(Suite)

III

Mais à ces noms, déjà glorieux, nous en ajouterons quelques autres: ceux de personnages dont le renom de sainteté fut reconnu de leur vivant ou continue de grandir dans notre clergé et notre peuple. Recevront-ils, un jour, les honneurs réservés aux Saints? C'est le secret de Dieu. Pleinement soumis d'avance, dans nos expressions comme dans nos opinions intimes, aux décisions infaillibles de l'Eglise, nous appelons ce jour de tous nos voeux, pour la gloire de Notre-Seigneur et celle de la foi catholique dans notre pays.

1.—*Le Père Nicolas Viel*, Récollet normand, très saint religieux, deux ans missionnaire chez les Hurons. Trois païens, connus par leur haine de la foi et membres de la tribu des Ours, la plus méchante des peuplades huronnes, le noyèrent avec son disciple Ahuntsic, dans la Rivière-des-Prairies, au nord de Montréal, en haine de l'Evangile et de la morale qu'il prêchait. C'était le 25 juin 1625. Le Père Nicolas devint ainsi la première victime religieuse qui de son sang arrosa notre terre. Prémice de la Mission des Hurons, il est aussi dans l'ordre des temps notre Protomartyr canadien.

2. *Le Père Léonard de Chartres, Capucin*, six ans missionnaire et supérieur en Acadie, tué à Port-Royal en 1655 par les Protestants de Boston sous les ordres du major-général Sedgwick, lieutenant de Cromwell en Nouvelle-Angleterre. Prédicateur émérite, éminent en vertus, en particulier grand ami du silence. Apôtre de race, il choisit des divers ministères qui s'offraient à lui l'évangélisation des Micmacs et des Abénaquis. Ayant baptisé un enfant Indien, comme il l'ensevelissait, il reçut un coup de flèche à bout portant, qui l'étendit raide sur le sol. Mais il en réchappa. Jusqu'au bout il protégea son peuple opprimé, subissant pour lui misère, vexations et, finalement, la mort de la main des Anglais. Ce grand Missionnaire devint ainsi le premier Martyr de l'Acadie.

3.—*Catherine Tegakwita* (1658-1678), la Vierge Iroquoise. Fleur de chasteté, héroïne de foi, de courage, de mortification, elle fut l'apôtre de sa tribu. Le Vénérable Mgr de Laval vint prier à son tombeau, rendu glorieux par des miracles. Elle en opéra du reste dans tout le pays et fut surnommée la "Thaumaturge du Canada" et la "Geneviève de la Nouvelle-France." Née aux Etats-Unis, morte et ensevelie au Sault-Saint-Louis près Montréal. Les Pères du troisième Concile de Baltimore (1884) ont formellement demandé au Saint-Siège sa béatification.

4.—*Jeanne Le Ber*, surnommée "l'Héroïne chrétienne du Canada", ou la "Sainte Recluse de Ville-Marie," ou encore "l'Adoratrice du Saint-Sacrement." Née à Montréal le 1 janvier 1662 et morte dans la même ville le 3 octobre 1714. Elle mena pendant quinze ans la vie solitaire dans la maison de son père et, pendant dix-neuf ans, chez les Soeurs de la Congrégation. Prodige d'austérité, de prière, de silence. Célèbre par des prophéties et, après sa mort, par les guérisons dont clergé et fidèles lui firent crédit. Ses funérailles furent marquées des signes de la plus grande vénération.

5.—*Mgr François de Lauberivière*, né près de Grenoble, cinquième évêque de Québec (1739-1740). D'une pénitence héroïque, mort à vingt-neuf ans, martyr de la charité et en très grande réputation de sainteté, au témoignage même de l'acte de décès. Après sa mort, il opéra plusieurs miracles. Dans sa *Vie*, Mgr Cyprien Tanguay en rapporte d'officiellement reconnus par Mgr de Pontbriand et Mgr Briand, évêques de Québec.

6.—*Le Père Louis de Lavagna*, Capucin italien de la Province de Gênes. Grand Missionnaire, dix ans en Italie; dix ans en France, où il fut l'un des Restaurateurs de l'Ordre; puis, de 1850 à 1856, Fondateur providentiel de la Province d'Angleterre.—Appelé à Toronto par Mgr de Charbonnel, il y mourut saintement le 17 mars 1857. Laissa partout un souvenir impérissable de rares vertus, notamment de zèle tout apostolique, de douceur, d'obéissance héroïque (jusqu'à en être surnommé *le Martyr*), de pénitence et de pauvreté dignes des Pères du désert. En 1887, son corps fut retrouvé sans corruption; et des faveurs depuis soixante-cinq ans maintiennent intact ce grand renom de sainteté.

7.—*Mgr Ignace Bourget* (1799-1885), deuxième Evêque de Montréal de 1840 à 1876. Illustre par ses vertus, son zèle ardent, ses miracles, la fondation de quatre Congrégations canadiennes de femmes (comprenant, en 1923, près de 6,000 religieuses). Introduisit au Canada les Oblats de Marie Immaculée (Apôtres insurpassés du Nord-Ouest canadien) et dix autres Instituts religieux. De bons juges en font le plus saint, sinon le plus grand Evêque canadien après le Vén. Mgr de Laval. Né à Lévis (diocèse de Québec), mort au Sault-au-Récollet, près Montréal.

8-9-10-11.—A côté de Mgr Bourget se placent naturellement les vénérées Servantes de Dieu qui, avec lui, établirent quatre Congrégations de femmes: *La Mère Gamelin*, en 1843, celle des Soeurs de la Providence (2,300 religieuses); *la Mère Marie-Anne*, en 1848, celles des Soeurs de Sainte-Anne (1,300 religieuses); *la Mère Marie-Rose Durocher*, en 1843, celle des Soeurs des Saints-Noms de Jésus Marie (2,000 religieuses); et *la Mère Marie de la Nativité*, en 1848, celle des Soeurs de Miséricorde. La réputation de sainteté de ces quatre Fondatrices ne cesse de s'étendre, justifiant la confiance des fidèles. La Mère Gamelin, en particulier, aurait, d'après son historien autorisé, accompli huit miracles depuis sa mort.

12.—*La Mère Marie du Sacré-Coeur* (Veuve F.-X. Roy). Fondatrice en 1850 des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec (actuellement 500 religieuses). Modèle accompli d'esprit de foi, de charité, de miséricorde, de sacrifice, de courage et de patience. Morte saintement à Québec en 1885.

13. *Le Père Arsène-Marie de Servières*, né en France au diocèse de Tulle. Gardien des Frères-Mineurs de Montréal (1894-95). Grand serviteur de Dieu, modèle de vie intérieure, de pénitence, de mépris de soi-même, de zèle et d'humilité. Mort à Paris en odeur de sainteté le 10 avril 1898.

(A suivre)

VOL ET RESTITUTION

Aujourd'hui les restitutions sont aussi rares que les vols sont communs. On s'enrichit du bien d'autrui de mille et mille façons. On vole à la Bourse, aux jeux d'argent, sur la quantité, sur la qualité, on trouve le moyen de faire des spéculations véreuses et on fait venir ainsi sans scrupule dans sa caisse un argent mal acquis. On vole des pauvres gens et quelquefois d'autres voleurs.

Et cependant on se confesse chaque année, mais on ne restitue jamais. On s'accuse d'avoir pris, repris le bien d'autrui, mais on prend bien garde d'ajouter: je l'ai remis ou j'en ai remis une partie. On oublie ce que Jésus-Christ a dit: "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu."

Voilà pourquoi l'Evangile condamne ces hypocrites par ces paroles terribles: "Au dehors, vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes en abomination devant Dieu, vous ressemblez à des sépulcres blanchis. Pour cela, vous subirez un jugement plus rigoureux. Serpents, races de vipères, comment éviterez-vous le feu éternel?"

Si ces terribles paroles pouvaient faire réfléchir les catholiques dont la conscience élastique leur permet de servir deux maîtres! Comment les adorateurs du veau d'or seraient moins nombreux! Comme Zachée serait mieux imité! Au lieu de voler quatre fois plus après les Pâques qu'avant, on s'occuperait de restitution et le Sacré-Coeur qui exige la réparation aurait la consolation de voir les pauvres pécheurs bénéficier de sa miséricorde et de ses pardons.

V. LELIEVRE, O. M. I.

LIBERTE VIOLEE

Quand l'Etat fait intervenir entre moi et mon enfant la main de sa police ou la férule de son pédagogue, il viole ma liberté dans sa source la plus pure et dans son asile le plus inviolable. — *Montalembert.*

MGR TACHE, O. M. I.

(Suite de la première page)

Mme Taché revient à la santé: les larmes et le sacrifice de son fils lui obtiennent vingt-six ans de vie, et sa maladie vaut à l'Ouest canadien son plus grand apôtre.

II. Le Canada — Les sauvages de l'Ouest — Premiers missionnaires

Découvert le 16 juillet 1534 par le Malouin Jacques Cartier, le Canada resta pendant cent cinquante ans possession française. Le 10 février 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre d'immenses territoires évalués à neuf fois la grandeur de la France. Les colons français disposant de quelques ressources, les fonctionnaires et les négociants retournèrent dans la mère-patrie. Il resta au Canada 63,000 habitants de notre sang, la plupart cultivateurs ou petits commerçants, qui, groupés autour de leurs prêtres, résistèrent à toute tentative d'assimilation par les vainqueurs et surent non seulement garder leur foi religieuse, mais léguer à leurs descendants le plus vif amour pour l'ancienne métropole. C'est d'eux que descendent les 2,000,000 de Canadiens-Français dispersés dans l'Amérique anglaise et les 1,228,000 fixés sur le territoire des Etats-Unis.

Jusqu'en 1867, la Compagnie de la Baie d'Hudson exerça une véritable souveraineté sur la terre de Rupert et la colonie d'Assiniboia, c'est-à-dire sur la partie Nord-Ouest qui s'étend du lac Supérieur au portage la Loche. La partie située au-delà de ce portage, c'est-à-dire le bassin de l'Athabaska et du Mackenzie, demeurait colonie immédiate de l'Angleterre, quoique celle-ci n'y exerçât aucune sorte d'autorité. La Compagnie de la Baie d'Hudson y avait établi comme dans le reste du pays des forts ou postes de traite. Elle avait réparti tous ces vastes territoires, au point de vue commercial, en quatre départements subdivisés en districts, comprenant un certain nombre de postes ou de forts. Le gouverneur avait sous lui les chefs de districts: bourgeois, commis, traiteurs et une foule d'employés subalternes: chasseurs, pilotes, guides, interprètes, porteurs, etc. La plupart de ces employés étaient choisis parmi les Canadiens-Français, très endurants et d'humeur gaie; ils devinrent la souche de ces hardis trappeurs qui parcouraient la prairie dans toutes les directions et dont les romanciers Cooper et Aymar ont si bien décrit les types. Beaucoup de trappeurs épousèrent des femmes sauvages, et de ces mariages sortirent les métis, traits d'union entre la civilisation et la barbarie.

Sous le nom de sauvages, on désignait, au Canada, tous les indigènes du nord de l'Amérique. Les Anglais les appelaient *Indiens*, les Français *Peaux-Rouges*. On classait les sauvages de l'Ouest en six grandes familles; les Cris, les Assiniboines ou Sioux, les Sauteux, les Pieds-Noirs, les Montagnais et les Esquimaux. Des haines héréditaires séparaient ces diverses tribus qui vivaient en guerres continuelles, se livrant de sanglants combats dans la prairie ou sur les bords des lacs. La plupart étaient nomades. La chasse et la pêche constituaient leur unique ressource, comme leur occupation exclusive.

Tous ces sauvages avaient des caractères communs: mépris de la femme, abandon des malades et des vieillards, ignorance complète des belles vertus de chasteté, de douceur, de piété, de reconnaissance. En fait de culte, quelques tribus adoraient le soleil et lui offraient des sacrifices sanglants. Pour ces infortunés, c'était la pleine nuit religieuse. Cependant, les trappeurs leur ayant dit qu'un jour des hommes habillés de noir et portant un crucifix sur leur poitrine viendraient leur enseigner la vraie religion, ces pauvres gens attendaient les *robes noires* avec une sorte d'impatience.

En 1816, un protestant, le comte de Selkirk, qui avait fondé une colonie sur les bords de la Rivière-Rouge, demanda des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec. Ce prélat était alors le seul évêque du Canada.

Envoyé par Mgr Plessis en 1818, l'abbé Provencher s'établit à Saint-Boniface, avec un autre prêtre, M. Dumoulin. Sacré évêque en 1822, il fut chargé du territoire de la Rivière-Rouge, d'abord comme auxiliaire de l'évêque de Québec, puis en 1844 comme vicaire apostolique, et devint, en 1847, évêque de Saint-Boniface. Durant vingt-cinq ans, aidé de quelques collaborateurs, il défricha, non sans fatigues, le champ confié à son zèle. En 1845, ne pouvant avoir suffisamment de prêtres originaires du Canada, il fit appel aux Oblats de Marie. Le P. Guigues, provincial, désigna pour ces missions lointaines le P. Aubert et le Fr. Taché, qui allait atteindre sa vingt-deuxième année et venait d'être ordonné sous-diacre par Mgr Bourget, évêque de Montréal.

(A suivre)

LE TROISIEME VOLUME

Des *Cloches* de mai.

Le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., a publié le mois dernier le troisième volume de son *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*. Le quatrième et dernier est actuellement sous presse. C'est une oeuvre de haute valeur historique. Nous en félicitons bien sincèrement l'auteur.

Le troisième volume va de 1880 à 1905 inclusivement. Beaucoup de personnages mentionnés sont encore vivants et auront la rare fortune de passer à l'histoire en pleine vie. L'auteur affectionne ce genre d'histoire des vivants et son quatrième volume s'arrêtera à 1915, après la mort de Mgr Langevin, dont il a écrit la *Vie* en 1916.

Notre intention n'est pas de faire aujourd'hui une revue complète du volume que nous signalons. Nous ne dirons que quelques mots des deux questions scolaires: celle de 1890 et celle de 1905. La première est traitée de main de maître. L'injustice est flagellée comme elle le mérite et le droit mis en un fort relief et dignement vengé. Hélas! Pourquoi faut-il n'en pouvoir dire autant de la seconde? Pourquoi faut-il dès maintenant marquer notre complet dissentiment avec les conclusions tirées de prémisses exactes; Les deux articles 16 sont exposés dans leur teneur même, mais les conclusions sont inacceptables. Lisez la page 432 et les suivantes: "Nos droits sont sacrifiés; nous sommes frappés d'ostracisme; la spoliation de 1892 va devenir définitive, s'écriait alors douloureusementt Mgr Langevin, la sentinelle vigilante qui, des bords de la Rouge, veillait sur les intérêts spirituels de tous les catholiques de l'Ouest — ceux de la partie méridionale de la future province de Saskatchewan étant sous sa juridiction immédiate". Lisez ce qui suit et aussi cette note de la page 433: "Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'au moins les neuf-dixièmes de l'ancien clergé du grand archevêque partagent nos vues à ce sujet, et nous ne pouvons que répéter ici ce que nous écrivions dans l'ouvrage incriminé (*Vie de Mgr Langevin*), à savoir que "la constitution des nouvelles provinces est certes loin d'être parfaite au point de vue de l'éducation; elle n'en laisse pas moins aux catholiques qui veulent en profiter des avantages réels, et un temps devait venir où l'archevêque de Saint-Boniface s'en fût contenté pour le Manitoba."

"Quel est celui de nos lecteurs familier avec les conditions scolaires de l'Ouest qui osera nous contredire?..." Et enfin cette autre note de la page 436: "Malheureusement, l'apathie, ou une toute autre cause, a trop souvent porté nos catholiques de langue française à se désintéresser des avantages offerts par certaines clauses de cette loi". Qu'en pensent ceux qui ont pris part au congrès de Prince-Albert en février dernier? Qu'en pensent les lecteurs du vaillant *Patriote de l'Ouest?*

En terminant ce premier article, sur lequel nous aurons sans doute l'occasion de revenir, nous mettons au défi le savant auteur de faire contresigner ses vues sur la question scolaire dans l'Alberta et la Saskatchewan, non par "les neuf-dixièmes de l'ancien clergé du grand archevêque", mais seulement par un dixième des membres de ce clergé. Qu'il sollicite des signatures et il verra combien profonde est son erreur sur les vrais sentiments du dit clergé sur cette question.

Le sage a toujours au fond de son âme un coin où le soleil ne se couche jamais. — JOUBERT.

LES CANADIENS DE L'OUEST

(Du *Semeur*)

Ils n'étaient qu'une poignée encore dans la vaste prairie, les Canadiens de l'Ouest, quand Joseph Tassé, directeur de la *Minerve* et plus tard sénateur, leur dédia en 1878 son grand ouvrage portant ce titre même *Les Canadiens de l'Ouest* (2 vol. in-8 de 393 et 401 pp.), où l'auteur s'inspire des récits de Franchère (voyages faits de 1810 à 1811, dont la relation manuscrite fut publiée par Bibaud en 1820), des *Vingt années de missions* (1866) et de *l'Esquisse sur le Nord-Ouest* (1869) de Mgr Taché. Oui, ils n'étaient encore qu'une douzaine de mille dans tout le Manitoba et les Territoires, au début de la période 1880-1890, quand les Girard, les Dubuc, les Royal, les Bernier, les LaRivière, etc., se mirent à la tête de la petite phalange qui rêvait de renouveler par delà les Grands Lacs le "miracle canadien" et de doter la jeune Confédération d'une seconde province de Québec. Mais le beau rêve devait être déçu. Les énergies vitales du Canada français étaient alors trop éparpillées pour être à ce point fécondes, et les fils de la dispersion, fascinés par de décevants mirages, subissaient l'irrésistible attirance des villes manufacturières des Etats-Unis.

Que devinrent-ils, ces Canadiens de l'Ouest de 1880, quand le flot migrateur qu'apportait la vieille Europe envahit soudain la plaine, où l'on tailla des provinces, bâtit des villes et peupla d'immenses districts? A l'aurore du présent siècle, c'est-à-dire vingt ans plus tard, ils atteignaient presque les 40,000 et ils avaient à faire face à la persécution. En 1911, ils approchaient les 80,000; en 1921, au dernier recensement, ils sont 132,703. Au Manitoba, sans apport de la province de Québec, ils passent en dix ans (1911-1921) de 30,944 à 40,638; dans l'Alberta, de 19,825 à 30,913; dans la Saskatchewan, de 28,251 à 42,152; un gain total de 53,683 âmes (Cf. Statistiques fournies par le R. P. Alexis, capucin, d'après le recensement fédéral, et publiées dans *le Devoir*, 5 mai 1923.) Certes, ils vivent les Canadiens de l'Ouest, et malgré les tracasseries énervantes et les prophéties déprimantes, ils savent croître et se multiplier, en restant toujours ce qu'ils ont le droit d'être: catholiques et français.

Il faut avoir entendu l'éminent archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau, exprimer ces consolantes vérités, dans sa langue sobre et claire, que ponctue un geste énergique, pour bien comprendre tout ce qu'elles signifient. Le vaillant chef des Canadiens du Manitoba n'a pas le tempérament de l'orateur enthousiaste, qui se grise de théories fantaisistes; c'est un esprit positif, qui examine froidement les faits, suppute la valeur des chiffres, et développe sa démonstration avec une rigueur mathématique. Sans aide appréciable de l'extérieur, les Canadiens du Manitoba ont augmenté leur nombre de près de 10,000 en une décade; la plupart sont établis à la campagne, où ils ont, dans la même période, conquis 30,000 acres de terre fertile; ils sont groupés en paroisses autour du clocher de leur église. C'est une population stable que les influences ambiantes ne peuvent compénétrer au point de la transformer. L'école, quelle qu'elle soit officiellement, n'a pu accomplir l'oeuvre néfaste qu'on en attendait: les enfants qui fréquentent les classes, dans les 135 écoles de ces paroisses, savent tous parler et écrire le français. Une puissante société, l'Association d'Education, surveille les intérêts de la génération qui monte. Voilà le bilan actuel: il justifie les prévisions optimistes. Si chaque vieille paroisse de la province de Québec, prenant sur son surplus ordinaire de population, dirigeait chaque année deux ou trois familles vers le Manitoba, personne, sans doute, ne pourrait prédire à coup sûr l'avenir réservé à nos compatriotes de là-bas, — mais sans être prophètes — plusieurs seraient fortement tentés de risquer des prédictions. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Il n'est jamais trop tard.

C'est le cercle Sainte-Marie de l'A. C. J. C. qui procura à la population de Montréal, le 7 mai dernier, le grand avantage d'entendre Mgr Béliveau et de se renseigner à bon escient sur la vie catholique et française au Manitoba. Les membres désiraient profiter du passage de l'éminent archevêque au milieu de nous pour lui offrir un humble témoignage de sympathie dans la grande épreuve qui récemment affligeait son coeur de père et de pasteur, parce qu'elle paralyse momentanément ses activités et jette le désarroi dans les belles oeuvres entreprises là-bas à la gloire du catholicisme. Le collège de Saint-Boniface, le plus ancien de l'Ouest, puisque sa fondation remonte à 1818, et la seule maison catholique d'enseignement secondaire au Manitoba, devint la proie des flammes. C'est un malheur à la fois irréparable et réparable: irréparable à cause de certaines pertes que rien ne peut compenser; réparable, parce qu'à tout prix ce collège doit renaître de ses cendres. Sachant toute l'importance de l'éducation catholique, les deux archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg firent un chaleureux appel à leurs ouailles. Un comité de reconstruction se forma aussitôt, et les Manitobains, malgré les embarras inhérents à la dépression financière, répondirent avec une admirable générosité. L'effort avait été magnifique; il reste néanmoins insuffisant.

Les catholiques de l'Ouest peuvent-ils compter, dans leur détresse, sur le concours effectif de leurs coreligionnaires de l'Est? En douter serait calomnier, semble-t-il, la solidarité religieuse et nationale. Par un geste qui l'honore, le gouvernement de la province de Québec s'empressa de faire voter par la législature la somme de $25,000 et de l'offrir à nos compatriotes éprouvés. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, le digne successeur de Mgr Laflèche, l'un des grands missionnaires de l'Ouest, prescrivit une collecte dans toutes les églises de son diocèse pour les sinistrés du Manitoba. Les élèves du Petit Séminaire de Québec, groupant leurs humbles épargnes d'écoliers, en firent un charmant cadeau à leurs jeunes amis de l'Ouest. Un grand nombre d'évêques et de prêtres, d'institutions religieuses et de maisons d'enseignement, quelques paroisses, des cercles de l'A. C. J. C. et des laïcs adressèrent de toutes les provinces du Dominion, au comité de reconstruction du collège, leur chèque personnel ou leur remise collective. La France même, dans la personne de Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, s'inscrivait pour 300 dollars. *Le Devoir* du 22 mai publie cette première liste de souscriptions extérieures, comme *la Liberté* de Winnipeg enregistra, au fur et à mesure, les souscriptions manitobaines. Tout cela est beau, très beau même, et comme la générosité est, elle aussi, contagieuse, il se pourrait fort bien que le mouvement prenne plus d'ampleur et devienne général, ce qui serait éminemment désirable. "Pourquoi pas? se demande M. Héroux dans *le Devoir* du 21 mai... L'esprit public est tout prêt à accueillir une pareille campagne, la presse entière ne demanderait pas mieux que de la populariser... L'objectif n'en vaut-il pas la peine?"

Les sinistres ont été nombreux, en ces dernières années, et les appels à la générosité du public bien fréquents! Sans doute, sans doute... mais l'honorable juge Prud'homme, le père du jeune et valeureux évêque de Prince-Albert et Saskatoon, racontait, l'an dernier, à ses collègues de la Société Royale du Canada, dans un travail sur un pionnier manitobain, M. Louis-Raymond Giroux (1841-1911), curé de Sainte-Anne, une histoire touchante à faire pleurer. Nous la cueillons dans les *Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada*, année 1922, section 1re, page 3, et la livrons à la méditation de nos lecteurs.

"En 1852, écrit-il, lorsqu'un incendie réduisit en ruine une partie considérable de Montréal, Mgr Bourget, au lendemain de ce désastre, eut une pensée sublime. S'adressant aux fidèles, il les exhorta tout d'abord à apaiser le courroux de Dieu et à implorer son secours. "Remuez les cendres de vos maisons détruites, leur disait-il, vous y trouverez encore quelques sous et offrez-les pour les missions de la Rivière-Rouge. Dieu vous les rendra au centuple." En effet, une souscription fut aussitôt organisée et c'est avec le produit de cette aumône que fut construit le collège de Saint-Boniface, où M. Giroux allait enseigner. Cette maison est un monument qui redit sans cesse la grande générosité des catholiques de Montréal."

Rebâti, transformé, agrandi, au cours des années, le collège de Saint-Boniface, qui faisait l'honneur des catholiques du Manitoba, n'est plus à l'heure actuelle qu'un monceau de ruines. Comme leurs pères de 1852, les catholiques de la province de Québec, malgré les nombreux incendies dont ils ont été eux-mêmes victimes, sauront bien trouver encore quelques sous et les offrir à leurs compatriotes du Manitoba pour réédifier le monument qui redira sans cesse leur grande générosité.

Alfred FOURNIER.

LE SACRIFICE DE DOLLARD

SCENE DRAMATIQUE

Personnages: Monsieur de Maisonneuve, gouverneur de Ville-Marie; ...m Dollard des Ormeaux; Bélestre, ...de-camp de M. de Maisonneuve; ...let, ami de Dollard; Pierre, petit ...e de Dollard; Crusson et Augier, ...pagnons de Dollard.

SCENE I

M. — Dollard, m'apportez-vous en... quelques nouvelles affreuses?

D. — Non! mon gouverneur; assez ...énements tragiques vous ont dé... depuis un mois.

M. — Pauvre colonie!

D. — Mais, vous nous restez, gou...neur! et que serions-nous devenus ...vous aviez été tué l'autre jour, si ...us n'aviez pas abattu à coups de ...elet les chefs iroquois qui vous ...naient pour vous prendre?

M. — Pour moi, la vie n'est rien. Je ...drais la donner pour Ville-Marie.

D. — Voilà mon rêve: mourir pour ...colonie!

B. — Mais comment faire? Nous ne ...mmes qu'une poignée; des balles in...ibles nous guettent en arrière de ...aque arbre et de chaque buisson; ...hache iroquoise est sans cesse le... sur nos têtes. Presque chaque ...r, on nous apporte un des nôtres, ...rt et sans chevelure.

M. — Et voilà qu'hier nous appre...ns le plan formidable qu'ils vien...nt de tramer. Dans une suprême ...njuration, ils ont juré le massacre ...toute la colonie. Ils vont d'abord ...er Québec, ils emporteront Trois-...vières dans un coup de vent, puis ...sera le tour de Ville-Marie. Déjà ...s'assemblent et du sein de la forêt ...énétrable qui nous entoure, leurs ...aims furieux peuvent jaillir d'un ...r à l'autre.

B. — C'en est donc fini de notre ...ne et beau pays pour lequel nous ...ons tant souffert; c'en est fini de ...Nouvelle-France avec ses grands ...s d'avenir et d'apostolat; c'en est ...i de Ville-Marie, la colonie de Notre-...me sur laquelle nous fondions de ...belles espérances!

M. — La Sainte Vierge veillera sur ...le-Marie.

D. — Oui, gouverneur, Notre-Dame ...llera, et il me semble que c'est en ...n nom que je viens vous présenter ...on projet de salut. Je l'ai formé ...rès ma communion de ce matin...

M. — Et quel est donc ce plan provi...ntiel?

D. — Il me semblait que Notre-Dame ...avait ... pour sauver la colonie et ...Elle me disait: "Va, mon enfant, ...isis les plus braves soldats de ...le-Marie; enfonce-toi avec eux dans ...forêt pour attendre les hordes iro...oises près du défilé où elles doivent ...sser; là, portez-leur de tels coups, ...ez-leur tant de monde, que ces bar...res découragés, abandonnent leurs ...sseins."

B. — Brave Dollard, votre exalta...n vous fait divaguer: Quelques hom...es contre des milliers! Mais vous ...ez être écrasés à la première ren...ntre!

M. — Et n'aurez-vous pas compro...s notre cause en privant Ville-Marie ...ses plus valeureux défenseurs!

SCENE II

P. — Adam, Blanche Moussezu, ta ...ncée, vient d'arriver chez nous; elle ...au que tu voulais courir au devant ...s Iroquois, que tu avais enrôlé dans ...but son frère et seize autres jeu...s gens de Ville-Marie. Elle m'envoie ...supplier de ne pas sacrifier inutile...ent ta vie et celle de tes seize com...gnons.

D. — Dis-lui que mon seul désir fut ...ujours de donner ma vie pour les ...andes causes.

P. — Tu ne l'aimes donc plus?

D. — Oui, je l'aime plus que jamais, ...ais j'aime encore mieux ma patrie ...doption, Notre-Dame et mon Dieu.

P. — Ah! qu'elle en aura de la peine ...comme nous pleurerons chez nous ...dans tout Ville-Marie lorsqu'on nous ...prendra que tu es tombé là-bas aux ...ains des Iroquois avec tes seize ...mpagnons et que vous ne revien...z plus!

D. — Petit frère, seule une défense ...melle de M. de Maisonneuve pour... m'arrêter.

P. — Ah! M. le gouverneur, ne per...ttez pas que mon frère aille se faire ...r par les sauvages.

M. — Laisse-nous seuls, Pierre, nous ...ciderons cela. (Ton paternel).

SCENE III

M. — Brave Dollard, je connais vo... courage; je vous ai témoigné ma ...nfiance en vous nommant capitaine ...la garnison; j'admire l'incompara... beauté de votre projet, mais, n'est... pas un peu chimérique?...

B. — Voilà le malheur; il est trop ...u pour être réalisable. Et qui vou... vous suivre dans cette aventure ...éraire; qui voudra perdre sa vie ...pure perte? En un clin d'oeil les ...quois vous auront massacrés et se ...teront sur la colonie avec une fu...r redoublée...

D. — Et si nous les arrêtons? J'ai ...uvé seize compagnons qui, comme ...i, sont venus dans la Nouvelle-...ance afin de mourir pour la cause ...Dieu. Cette belle entreprise en...mme leur âme de chevaliers et ils ...demandent qu'à me suivre.

J. — Dollard, un de tes compagnons ...fera pas partie de ton expédition.

SCENE IV

D. — Et qui donc?

J. — Claude Denis.

D. — Ce fut pourtant le deuxième à me dire: "Crois-tu que je suis moins brave que toi?"

J. — Il a changé d'avis.

B. — Tu vois, Dollard, que tous tes compagnons ne partagent pas ton enthousiasme; voilà qu'ils t'abandonnent!

D. — Je ne connaissais pas ce nouveau venu, mais, je jure que rien n'ébranlera les autres.

J. — Et moi-même, au nom de notre vieille affection, au nom de notre amour pour Ville-Marie, je viens te supplier d'abandonner ton projet téméraire. Et pourquoi aller au-devant des ennemis, pourquoi ne pas les attendre ici?

D. — Attendre! Sera-t-il temps quand Ville-Marie sera seule debout? Il faut que nous allions frapper un grand coup chez eux tandis qu'ils font leurs préparatifs.

J. — Mais c'est la mort certaine!

D. — Et qu'importe la mort! Ici ou là, il nous restera le mérite glorieux du sacrifice, et nous aurons tenté le seul moyen de sauver Ville-Marie et toute la colonie.

J. — Mais au moins attend après les semailles; il faut du pain à ceux qui restent; laisse-moi labourer et semer; ensuite je serai du voyage avec Charles Lemoine et Lambert Closse.

D. — C'est impossible; les Iroquois n'attendront pas; déjà ils ont poussé leur affreux cri de guerre; déjà des bandes s'organisent. Une force mystérieure me pousse à partir au plus tôt, une voix secrète me dit: "Pars, n'attends pas; la Nouvelle-France ne peut attendre."

M. — Mais vous n'êtes donc que seize et ils sont des milliers!

D. — Qu'importe! soutenus par la force d'en haut la partie est égale.

M. — Où sont-ils vos compagnons?

D. — Tout près du palais, mon gouverneur; ils attendent et je viens vous demander la permission de partir dès demain.

M. — Juillet, va leur dire d'entrer.

SCENE V

M. — Mon enfant, il m'en coûte de vous sacrifier.

D. — Gouverneur, nous appliquons vos leçons; ne nous avez-vous pas répété souvent que le sacrifice, c'est le sang, la vie des grandes oeuvres? N'est-ce pas vous qui nous en avez donné l'exemple? Lorsqu'on a voulu vous empêcher de fonder Ville-Marie vous avez répondu fièrement: "Quand tous les arbres de l'île de Mont-Royal se changeraient en autant d'Iroquois, il est de mon devoir d'aller y établir une colonie et j'irai". Maintenant que ma mission d'honneur est d'aller au-devant des Iroquois, ne me permettrez-vous pas de répéter la même parole?

M. — Brave Dollard, vous m'avez vaincu par mes propres armes.

D. — Mon commandant, je vous présente mes compagnons.

SCENE VI

M. — Je me découvre devant ces quinze héros.

J. — Moi aussi, gouverneur, je vous demande la permission d'accompagner Dollard.

M. — Mais ta femme et tes quatre enfants?

J. — La Nouvelle-France, Ville-Marie, la cause de Dieu et de Notre-Dame avant les affections de famille.

M. — Tu es digne de faire partie de l'héroïque expédition.

J. — Merci.

B. — Et moi, me permettrez-vous de partir? La contagion du sacrifice m'a gagné.

M. — C'est impossible, j'ai besoin de vous ici. Mes braves amis, l'entrain chevaleresque de votre chef m'a conquis à votre plan; votre bravoure me touche. Mes enfants, il m'en coûte de vous laisser partir, car je sais que vous ne reviendrez jamais, que je ne vous verrai plus. Avez-vous mesuré la grandeur de votre sacrifice sublime? Savez-vous que vous allez à la mort?

C. — Nous le savons, gouverneur, et c'est notre gloire d'aller donner notre vie pour Dieu et Ville-Marie!

A. — Nous serions-nous enrôlés si nous avions eu peur de mourir?

M. — Et vous partez demain?

D. — Oui, gouverneur, puisque vous le permettez. Après avoir fait notre testament, nous nous confesserons ce soir et passerons la nuit en prière devant la statue de Notre-Dame dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, demain matin nous recevrons pour la dernière fois peut-être le roi des martyrs, puis nous partirons après avoir reçu la bénédiction du Père Vimont.

M. — Il faut donc que je vous dise adieu pour toujours?

D. — Oui, mon gouverneur; et pour vous prouver que notre résolution est inébranlable, nous voulons vous promettre par serment de combattre jusqu'au dernier souffle de notre vie.

Braves compagnons, à genoux! En face de ce crucifix, qui représente le Dieu que nous allons recevoir demain vient de renoncer à ta promesse; il pour la dernière fois, aux pieds de Notre-Dame, patronne de Ville-Marie, devant laquelle nous allons faire notre veillée d'armes cette nuit, jurez-vous de mourir avant de demander quartier?

T. — Nous le jurons.

D. — Et moi, votre chef, je le jure deux fois.

M. — Mes enfants, j'envie votre glorieux destin, je voudrais me joindre à vous, je voudrais comme vous aller donner ma vie pour la colonie. Mais il faut que je reste à mon poste de gouverneur.

Pour vous, héroïque chevalier, partez: Dieu et Notre-Dame le veulent! Partez, noble croisé, je sens que vous allez faire quelque chose de grand pour la Nouvelle-France et Ville-Marie.

LETTRE DE M. G. GOYAU

de l'Académie française, au directeur de la revue "Le Prêtre Educateur"

Paris, 16 avril 1923.

Mon Reverend Père,

Depuis le traité de saint Augustin *De rudibus catechizandis* jusqu'aux pages délicieuses de Gerson sur l'art d'amener à Dieu les petits enfants, depuis Vivès jusqu'à Fénelon, depuis saint Pierre Fourier et saint Jean-Baptiste de la Salle jusqu'à Overberg, depuis Sailer jusqu'à Dupanloup, la pédagogie catholique, d'étape en étape, prend conscience de son esprit, de ses disciplines et de ses ressources.

Un périodique comme le *Prêtre Educateur* apporte à cette pédagogie la plus précieuse des contributions. Car, d'une part, grâce aux études de détail que vous publiez sur l'organisation scolaire, sur les programmes, sur les classes et sur les jeux, votre revue enregistre des expériences acquises, suscite des expériences nouvelles et s'assure un rang d'élite parmi les périodiques qui visent à perfectionner la culture intellectuelle et morale. Et, d'autre part, le souci que vous avez de former et de modeler, non seulement des âmes d'enfants, mais les âmes mêmes des éducateurs, et les graves et nobles disciplines par lesquelles vous orientez la préparation de ces éducateurs à leur magnifique fonction, assurent à votre oeuvre une originalité durable.

A votre école, l'office d'enseignement devient un épanouissement de la vie profonde, et volontiers résumerais-je votre conception par cette devise célèbre, dont s'inspirèrent dès le début les Frères Prêcheurs: *Contemplata tradere*. Il y a un exercice de méditation, il y a une ascèse morale à l'origine des besognes éducatrices: votre revue, par son existence et par son action, consacre et féconde cette vérité.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de mon profond respect.

G. GOYAU.

L'asthme le menait à la mort, écrit un homme qui après avoir souffert pendant plusieurs années, s'est trouvé complètement soulagé par l'usage du remède du Dr J.-D. Kellogg. Maintenant il se demande pourquoi il n'a pas connu ce remède plus tôt. C'est une cure certaine pour tous ceux qui souffrent de l'asthme. Aspirer la fumée ou la vapeur est suffisant pour produire le soulagement désiré. Tout marchand le vend ou peut vous le procurer sur demande.

NOUVELLES INITIATIVES DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

L'association catholique de la jeunesse française vient de clôturer à Bordeaux, par une imposante manifestation religieuse et populaire, son congrès national annuel. Il a marqué, dans l'ordre extérieur et dans le domaine intérieur, une série de progrès qui méritent d'être signalés.

Dans l'ordre extérieur, il a constitué le symbole d'une heureuse évolution de l'esprit public. Il y a une quinzaine d'années, la même association tenait, dans la même ville, une première assemblée de même nature. Elle y rencontrait une municipalité, sinon hostile, au moins indifférente à ses idées et un peu défiante à l'égard de ses démonstrations. Cette fois, elle y trouve une atmosphère élargie, favorable, accueillante. Le mair de Bordeaux, M. Philippart, fut l'un des principaux orateurs du Congrès et son discours ne fut pas le moins nettement catholique. Le premier de ses adjoints, M. Galtier, prit une part active aux travaux de cette vaillante jeunesse; et la nouvelle généraion reconnaissant en lui l'un de ses ainés, le fondateur même de l'Association dans la région du Sud-Ouest.

Dans le domaine intérieur, deux innovations significatives et grosses de conséquences; innovation dans le sujet adopté, innovation dans quelques-unes des méthodes employées.

Le sujet c'est la participation de la jeunesse catholique à la vie municipale. Jusqu'à présent, la pieuse et agissante association s'était occupée surtout, apres la formation religieuse et intellectuelle de ses membres, de leur effort dans l'ordre social. Elle aborde aujourd'hui le terrain civique. Elle veut pousser les jeunes à prendre part aux affaires de la commune, en attendant les affaires de l'Etat. Au fond, elle penètre un peu sur le champ politique. Entendons-nous cependant! Par politique, elle ne comprend pas la lutte des partis, dans laquelle, en tant qu'association, elle se défend d'intervenir; elle prend le mot dans son sens étymologique et original: administration de la cité, pour le bien commun. Mais cette haute et nécessaire politique, elle juge utile et opportun d'en faire l'objet de ses études et le but de ses efforts.

Et cette orientation, e parfait accord avec ses principes et ses sollicitudes, peut déterminer les répercussions les plus heureuses et sur la conception même du devoir civique et sur les destinées du pays.

Le devoir civique, en effet, fut jadis opposé, par les anticléricaux, au devoir religieux. Le manuel civique était présenté, dans certains milieux, comme le rival et le futur remplaçant du catéchisme. Or, voici que la premier congrès d'éducation civique, organisé avec ampleur et préparé avec sérieux, — par un travail préliminaire qui n'a pas duré moins de deux ans et qui s'est étendu dans la France entière, — est l'initiative, l'oeuvre de nos jeunes catholiques. Un pareil geste affirme, à la fois, que le devoir civique est éclairé et soutenu par les principes religieux et que les catholiques entendent bien le comprendre et l'enseigner à cette lumière.

Et, par là, il se peut que demain, notre élite dirigeante, dans les fonctions municipales et peut-être politiques, renferme une plus forte proportion de catholiques agissants et convaincus, s'inspirant d'une doctrine civique mûrie et cohérente.

Il est fort possible que ce Congrès général de l'A. C. J. F., par le problème qu'il a traité, et aussi par l'attention minutieuse et sagace qu'il a mise à creuser ce sujet nouveau et un peu aride, marque une date importante dans les progrès nationaux des catholiques français.

Et il n'est pas impossible, non plus, qu'il contribue à élargir leurs rapports avec les catholiques étrangers. Or, à côté de la nouveauté du sujet, je dois signaler aussi à ce dernier point de vue, quelque innovation dans les méthodes.

Innovation qui n'a point tenu, à vrai dire, une place considérable dans les délibérations de l'assemblée, mais qui offre un réel intérêt d'orientation et d'indication.

Les rapports établis sur les différents aspects de la vie municipale n'ont pas été préparés à la légère; ils ne reposent pas simplement sur une documentation livresque ou sur la consultation de quelques vieilles expériences. On n'a certes pas négligé ces sources d'information; mais elles n'ont servi que d'appoint. C'est une enquête approfondie, menée d'après un questionnaire intelligent et minutieux par plus de cinq cents groupes de jeunes gens, qui a fourni la véritable base du Congrès. Or, cette enquête ne s'est pas limitée au champ d'observation communale, ouvert sur place à chacun des groupes; il s'est élargi par une correspondance active avec plusieurs sociétés de jeunesses catholique étrangère, à bon nombre de nations proches ou lointaines.

Ainsi purent intervenir au débat de fort intéressantes comparaisons.

Ecore une fois, sur ce terrain, l'étude entreprise un peu tard, n'a pu être poussée très avant. Mais c'est l'entrée dans une voie nouvelle et qui, certainement sera féconde. Et puis, ce geste heureux porte deux témoignages: il atteste d'abord, que la nouvelle génération catholique a les yeux de plus en plus ouverts sur les expériences de l'étranger; il montre, en second lieu, que des relations pratiques, des échanges de bons offices et de renseignements tendent aussi de plus en plus à se nouer entre les jeues catholiques de France et leurs frères des autres pays.

FRANCOIS VEUILLOT.

COLONISATEURS

Messieurs les abbés J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, et Horace Messier, son assistant au bureau de Winnipeg, sont partis le 23 juin pour Montréal. Ils sont allés représenter l'Union Régionale manitobaine au grand congrès de l'A. C. J. C. à Sherbrooke ces jours derniers.

Toute une organisation est en voie pour amener des moissonneurs pour la récolte et les placer dans nos paroisses canadiennes-françaises, en attendant de leur trouver du terrain où ils pourront et devront s'établir à demeure, la moisson terminée. De tout coeur nous leur souhaitons un plein succès.

Retraite pour hommes

Une deuxième retraite fermée pour hommes aura lieu à l'hôtellerie du monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert du 27 au 31 juillet, sous la direction du R. P. Onésime Lacouture, S. J. Prière à ceux qui désirent y prendre part de lui faire parvenir leur nom au Collège de Saint-Boniface. Téléphone: N 1195. La retraite commencera le vendredi soir et se terminera le mardi matin.

AU CARMEL

Saint-Boniface et Lisieux

Les 12, 13 et 14 juin ont été des jours de grâces et de bénédictions pour la ville de Saint-Boniface qui, depuis onze ans, a le bonheur de posséder un monastère de Carmélites. Ces jours-là on célébra un triduum en l'honneur de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. Archevêque, prêtres, religieux, religieuses et fidèles le suivirent avec une douce émotion et une grande ferveur. Notre compte rendu sera nécessairement très bref. Pour l'histoire, nous renvoyons au programme publié dans nos colonnes le 5 juin. Nous nous contenterons de résumer, ou plutôt, d'effleurer, les six sermons donnés pendant ces jours bénis.

Mgr l'Archevêque ouvrit la série. "Si vous ne vous convertissez et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux", prit-il comme texte. Il expliqua, dans une substantielle instruction nourrie d'Ecriture Sainte et de piété, ce qu'est la "petite voie d'enfance spirituelle" suivie par la chère Bienheureuse, cette Fleur du Carmel, qui en fut l'admirable modèle.

M. l'abbé Léonide Primeau, aumônier du monastère, esquissa la vie de l'héroïne et retraça ses vertus, en développant ce verset du "Magnificat": "Il a regardé la bassesse de sa servante: voilà pourquoi toutes les générations m'appelleront bienheureuse".

Le R. P. Alphonse Roberge, C. SS. R., rappela cette parole que la Bienheureuse prononça avant de mourir: "Je sens que ma mission va commencer. Après ma mort j'enseignerai ma petite voie aux âmes". — "Quelle petite voie?" lui demanda-t-on. — "La petite voie de confiance et d'abandon." Il expliqua à son tour en quoi consiste cette petite voie et montra comment Thérèse l'a pratiquée.

"J'ai espéré en mon Seigneur. J'ai dit: Vous êtes mon Dieu; mon sort est entre vos mains", prit pour texte le R. P. Louis Péalapra, O. M. I. Le secret de la sainteté de la Bienheureuse, expliqua-t-il, fut l'humilité. Etre humble, c'est se connaître tel que l'on est en présence de la Souveraine Majesté de Dieu, c'est-à-dire reconnaître son néant et de plus un néant pécheur. La Bienheureuse connut l'humiliation. Sa modestie ne voulut pas soulever le voile de toutes ses souffrances. "Une partie n'en sera connue qu'au ciel."

Comment la Bienheureuse Thérèse a-t-elle aimé Dieu? se demanda le R. P. Onésime Lacouture, S. J. — Aimer, répondit-il, c'est souffrir et peiner.

> Vivre d'amour ce n'est pas sur la terre
> Fixer sa tente au sommet du Thabor.
> Avec Jésus c'est gravir un Calvaire,
> C'est regarder la croix comme un trésor.

Thérèse souffrit beaucoup, mais elle demeura toujours douce, calme et aimable. Elle aimait. Ses roses d'amour étaient entrelacées d'épines longues et piquantes.

M. l'abbé Joseph-Adonias Sabourin couronna la série en parlant de l'universalité du zèle de la Bienheureuse, qui embrassa et continue d'embrasser tous les temps, tous les lieux, toutes les âmes. Elle s'intéressa d'abord à sa famille. Elle n'eût de repos que sa soeur Céline ne fût, comme elle, à l'ombre du Carmel. Elle partagea les travaux des missionnaires et s'immola pour leur sanctification. Les pécheurs, les hérétiques, les infidèles étaient l'objet de ses préoccupations. Que d'incroyants lui durent et lui devront encore la lumière de la foi! Toute l'Eglise, la militante et la souffrante, eurent sa constante sollicitude. Son zèle fut actif, persévérant, universel. La vie ne lui a pas suffi. Elle passe son ciel à faire du bien sur la terre et ne se reposera, selon sa propre expression, que lorsque l'ange aura dit: "Le temps n'est plus". Alors, continua-t-elle, je pourrai jouir parce que le nombre des élus sera complet. Prenons un peu de cette soif d'apostolat qui tourmentait Thérèse sur son lit de mort.

* * *

"Thérèse, pour le chanter, écrit un pieux Jésuite dans les *Etudes* de Paris, — il ne faudrait que des lèvres pures, et pour écrire de toi, rien que des mains fidèles! Pardonne si j'ose toucher à tes cendres bienheureuses. Mais puisqu'un parfum victorieux, ô très douce "petite reine", monte de l'invisible floraison qu'épanouissent tes ossements sacrés, qu'il ramène au Ciel et à la vie le coeur qui entreprend ton hymne et ta louange! Qu'il l'enchante assez pour qu'il puisse crier à tous les coeurs morts ou vivants avec un saint enthousiasme ta grandeur et ta beauté! Et quand les trompettes d'argent auront irrévocablement déclaré à l'Univers ton éternelle gloire, recompense d'un sourire, l'écho gémissant qu'elles éveillent au fond de l'âme qui pleure de se sentir ténèbre dans ta Lumière!"

Les bienheureuses cendres de



la Petite Fleur de Jésus sont à Lisieux. Un triduum y a été célébré en son honneur les 28, 29 et 30 mai derniers. Une enveloppe rose, adressée par une main délicate, nous en a apporte l'écho dans des découpures de la *Libre Belgique*, journal mystérieux qui a paru au nez des Allemands pendant la guerre, qu'ils n'ont jamais pu saisir, qui a soutenu le moral de l'héroïque peuple belge et qui continue à jouir d'une popularité richement méritée. Nous allons y glaner quelques roses, au parfum céleste.

Dimanche soir. — L'inauguration du Triduum dit de supplications a dépassé en splendeur toutes les prévisions. D'emblée l'enthousiasme religieux le plus sincère éclate de toute part. La "petite reine" est une grande reine et elle reçoit des honneurs royaux. C'est le Saint-Père lui-même, par une



démarche insigne, sans précédent, peut-être, dans l'Eglise, qui vient rendre ses hommages à la Bienheureuse, qui vient au Carmel de Lisieux en la personne de son délégué, S. Em. le cardinal Vico, préfet des Rites, qui fut le rapporteur de la cause. Sa réception fut triomphale.

Après avoir adoré le Sanctissimum au choeur, le cardinal, suivi des évêques et des prélats, vient incliner la majesté de sa pourpre devant la dépouille virginale de la petite Thérèse. Elle est à découvert maintenant, la chapelle de la Bienheureuse, et il faut se faire violence pour ne pas pousser un cri d'admiration.

Lundi. — L'office pontifical est aujourd'hui dévolu à S. G. Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen. C'est un magnifique exemplaire d'humanité, haute stature, noble prestance, qui remplit la "fonction" avec une souveraine dignité, entouré d'un nombreux clergé séculier et régulier. C'est la messe propre de la Bienheureuse qui est célébrée pendant le Triduum, un poème de suavité et de grâce.

Vêpres pontificales, présidées par Mgr Lemonnier, l'évêque du diocèse, chantées en faux-bourdon par la Schola de Caen avec alternance des fidèles.

A l'issue des vêpres, apparaît en chaire le R. P. G. Martin, supérieur des Missionnaires diocésains de Vendée, le panégyriste du Triduum. C'est l'orateur à souhait: la flamme sacrée de l'éloquence, l'élévation de la pensée, la beauté de la diction, le zèle de l'apôtre, il ne manque aucune corde à son instrument, aucune touche à son clavier, et c'est dire assez qu'il a ravi son auditoire.

L'amour de Dieu qui descend vers Thérèse, l'amour de Thérèse qui remonte vers Dieu, ces deux fleuves qui mêlent leurs eaux pour se répandre sur le monde: tel sera le sujet des trois discours. Avec quelle puissance il a montré aujourd'hui dans la Bienheureuse la merveille de l'amour miséricordieux qui l'a choisie et l'a formée pour se venger à sa façon d'être rebuté par tant d'autres!

Dieu a voulu allumer en elle une étincelle capable d'embraser l'univers. Proche du néant, Il a choisi une petite âme d'enfant et qui restera enfant jusqu'à son dernier souffle, une petite âme très humble toujours penchée sur son néant, une très humble petite âme dans un tout petit coeur d'enfant et dans cet écrin minuscule Il a rassemblé tous ses trésors, il y a concentré tous les amours, les amours de la Vierge, de l'épouse, de la mère, de l'apôtre, du martyr, tous les héroïsmes, la force des géants de la sainteté avec la plus exquise sensibilité, la pénétration de l'intelligence avec les dons de l'artiste, l'ardeur avec la judicieuse raison. Il a donné à la colombe le regard de l'aigle, et quand il eut créé cette âme prodigieuse, Il la revêtit de grâce et lui donna ce charme captivant qui émane d'elle et lui gagne le monde entier.

Avec une délicatesse qu'on ne peut assez louer, l'orateur nous montra ensuite la douce sainte façonnée par sa famille, école de sainteté, et par le Carmel où bat encore le coeur de la grande Thérèse d'Avila. Quel tressaillement d'émotion lorsque le panégyriste s'adresse aux soeurs de la Béatifiée, dont une, la prieure de Lisieux, présente derrière la clôture, qui savent d'une certitude de foi que la chair de leur chair vit dans la lumière et la joie de Dieu! Et, pensant à la mère de Louis de Gonzague qui put contempler son fils sur les autels, on se prend à regretter de ne pas voir le père et la mère de Thérèse "à genoux devant la statue de marbre croulant sous les fleurs toujours renouvelées", comme s'exprime Louis Théolier, le pieux Jésuite cité plus haut.

Le cardinal légat du Pape fut retenu aujourd'hui dans ses appartements par la rigueur de notre hivernal printemps. Votre correspondant, admis à l'honneur de son audience, n'a pas manqué de lui présenter les hommages de la *Libre Belgique* qu'il a si bien connue en sa forme première au temps de sa nonciature à Bruxelles. Petit vieillard alerte, aux yeux perçants, le cardinal Vico conserve une activité étonnante. Sa fidèle mémoire n'a rien laissé s'échapper de tous ses souvenirs de Belgique, mais le plus doux à son coeur, daigne-t-il me dire, c'est d'avoir fait agréer par Rome Mgr Mercier pour le siège de Malines que le successeur de Mgr Goossens devait tant illustrer, et de l'avoir sacré de ses mains dans l'église métropolitaine.

Fervent du culte de la petite Thérèse, il a voulu ce matin célébrer la messe dans la chambre même d'où elle s'envola vers les cieux. Cette petite Thérèse, me dit-il, brûle les étapes, à ce point que depuis sa béatification, elle a déjà fait assez de miracles pour être canonisée, il n'y a plus qu'à entreprendre le procès.

(*A suivre*)

Armoiries de Jésus et de Thérèse (1)



Jours de grâces accordés par le Seigneur à sa petite épouse

Naissance: 2 janvier 1873. — Baptême: 4 janvier 1873. — Sourire de la sainte Vierge: 13 mai 1883. — Première Communion: 8 mai 1884. — Confirmation: 14 juin 1884. — Conversion: 25 décembre 1886. — Audience de Léon XIII: 20 novembre 1887. — Entrée au Carmel: 9 avril 1888. — Notre grande richesse: 12 février 1889 (2). — Prise d'Habit: 10 janvier 1889. — Profession: 8 septembre 1890. — Prise de Voile: 24 septembre 1890. — Offrande de moi-même à l'Amour: 9 juin 1895.

EXPLICATION DES ARMOIRIES

Le blason JHS est celui que Jésus a daigné apporter en dot à sa pauvre petite épouse, l'appelant Thérèse de l'"Enfant-Jésus" et de la "Sainte Face". Ce sont là ses titres de noblesse, sa richesse et son espérance. — La vigne qui sépare le blason est encore la figure de Celui qui daigna nous dire: "Je suis la vigne et vous êtes les branches; je veux que vous me rapportiez beaucoup de fruit". (3) Les deux rameaux, entourant l'un la Sainte Face, l'autre le petit Jésus, sont l'image de Thérèse qui n'a qu'un désir ici-bas, celui de s'offrir comme une petite grappe de raisin pour rafraîchir Jésus Enfant, l'amuser, se laisser presser par lui au gré de ses caprices... et puis étancher aussi la soif ardente qu'il ressentit pendant sa Passion. La harpe représente encore Thérèse qui veut chanter sans cesse à Jésus des mélodies d'amour.

Le blason FMT est celui de Marie-Françoise-Thérèse, la petite fleur de la sainte Vierge; aussi cette petite fleur est-elle représentée recevant les rayons bienfaisants de la douce Etoile du matin. — La terre verdoyante, c'est la famille bénie au sein de laquelle la fleurette a grandi. Plus loin se voit la montagne du Carmel, où Thérèse figure en ses armoiries le dard enflammé de l'amour qui doit lui mériter la palme du martyre. Mais elle n'oublie pas qu'elle n'est qu'un faible roseau; aussi l'a-t-elle placé sur son blason. Le triangle lumineux représente l'adorable Trinité qui ne cesse de répandre ses dons inestimables sur l'âme de la petite Thérèse qui, dans sa reconnaissance, prend à jamais pour devise:

"L'AMOUR NE SE PAIE QUE PAR L'AMOUR."

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face

(1) Peinture et texte de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, trouvés dans le manuscrit de sa "Vie".
(2) Epreuve de la maladie de son père.
(3) Joan., XV, 5.

SAINT-BONIFACE

Assemblée du conseil municipal du 25 juin

Le conseil municipal de Saint-Boniface s'est réuni lundi dernier, 25 juin, dans la salle ordinaire de ses séances. Plusieurs affaires importantes étaient inscrites à l'ordre du jour, notamment la présentation d'une délibération du conseil municipal de Winnipeg adoptant, à l'unanimité, le rapport de la commission qu'il avait désignée, pour étudier, de concert avec celle de Saint-Boniface, la question de réfection des abords du pont Provencher, si souvent soulevée, des deux côtés de la rivière. Ce rapport, qui vient si opportunément apporter une solution favorable à nos "desiderata", met, désormais, les municipalités de Winnipeg et de Saint-Boniface en harmonie d'idée, de conception et de réalisation dans ces travaux tant désirés de réfection et d'installation des tramways sur le pont Provencher. Sans doute, le C. N. R. et le Winnipeg Street Railway, qui l'ont accepté en principe, ratifieront ce projet qui mettra ainsi plus directement en contact les deux villes de Winnipeg et de Saint-Boniface, tant pour la commodité du transport que pour la célérité à apporter dans les affaires. On sait que la grande difficulté, concernant l'application du projet, consistait dans la surélévation du viaduc du C. N. R., pour laquelle de nombreux plans avaient déjà été étudiés. Aujourd'hui, on peut considérer l'obstacle comme aplani par la résolution prise de combler purement et simplement l'excavation de la rue Water, sous le viaduc, et de mettre ensemble, de niveau, les deux lignes parallèles et le pont.

Un rapport est demandé à M. Jones, ingénieur électricien de la ville, sur l'état des fils électriques et du "trolley" installés sur le pont de Norwood, pour travailler à éviter, désormais, des accidents pareils à celui qui est arrivé, la semaine dernière, à la Winnipeg Brick Co., qui a eu un de ses chevaux électrocuté, sur ce pont. Ce malencontreux incident a donné lieu, encore, à des commentaires où l'on a cherché à incriminer la police de Saint-Boniface, pour son manque de célérité dans l'enlèvement de l'animal resté étendu, entre les rails du tramway et le parapet du pont, interrompant ainsi la circulation jusqu'à l'accomplissement des formalités d'usage. On sait pourtant qu'en pareille circonstance, la loi ne s'exécute pas à l'électricité.

Un emprunt de $100,000, demandé par la commission des finances à la caisse du fonds d'amortissement, a été consenti par le conseil, pour une durée de quatre mois, afin d'attendre la rentrée des taxes arriérées dont le paiement, après le 30 juin, s'effectuera au moyen de poursuites judiciaires, suivant ordre donné aux avocats de la ville.

Quant au procès Morrin, dans lequel la ville a été déboutée de sa demande, le cas ayant été reconnu, par le juge et la loi, comme un événement de force majeure et indépendant de la volonté humaine, par conséquent hors de toute procédure mise en oeuvre pour se faire rendre justice, le conseil recommande aux avocats de s'en tenir là et de ne pas interjeter appel.

L'échevin A. McFadyen est nommé président d'une commission d'organisation pour une journée d'excursion projetée à Shoal Lake. Cette promenade, créée spécialement pour les employés de la ville de Saint-Boniface, mais à laquelle prendront part les membres du conseil municipal, aurait lieu le 6 août prochain, à titre de congé civique.

Une délégation, composée de MM. McFadyen, échevin, Thompson, chef des pompiers, et Jones, ingénieur électricien, est nommée par le comité de police et d'incendie, pour représenter la ville de Saint-Boniface à la conférence qui doit avoir lieu au parlement de Winnipeg, le 5 juillet prochain, pour l'étude et la création d'un système unique d'appel au feu, applicable dans tout le Greater Winnipeg District.

Deux nouveaux trottoirs, dont la part contributive des propriétaires sera payée en cinq annuités, vont être construits, l'un sur la rue Hill, entre les rues Eugénie et Dubuc, et l'autre à l'ouest de la rue Kenny, entre les rues Horace et Marion.

Une tournée de l'ingénieur de la ville, ayant pour objectif l'inspection des bouches d'égouts, a donné lieu sur la rue Masson, à des travaux immédiats pour le rétablissement de la circulation des eaux interrompue, en deux endroits, par des excavations profondes et difficiles à vider. Cette réparation utile sera en même temps agréable aux habitants du quartier dont les enfants s'obstinaient, après les orages, à patauger dans l'eau et dans la boue. M. Bibeau, contremaître, a conduit rapidement et bien l'exécution de ces travaux.

Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Eglise. *Louis Veuillot.*

LOUIS VEUILLOT A AGNES ET LUCE

Mes chères fillettes, vos petites lettres m'ont fait grand plaisir. Vous avez bien tort de croire que vous n'avez rien d'intéressant à me dire. C'est quelque chose de très intéressant pour moi que de savoir que vous travaillez, que vous m'aimez et que vous avez une belle poupée à laquelle on pourra remettre un bras et une tête. Voilà une heureuse poupée!

Quel avantage pour beaucoup de gens si l'on pouvait leur remettre leur tête. Les uns se feraient refaire le nez, les autres le teint, les autres toute la physionomie. On verrait alors que beaucoup de personnes qui semblent charmées de leur visage n'en sont pas si contentes en secret; mais la plupart de ceux qui se feraient refaire le visage ne songeraient pas du tout à se faire refaire la cervelle; ils seraient aussi désagréables et aussi laids, et ils s'étonneraient de passer leur vie chez le fabricant de têtes pour être toujours les mêmes, c'est-à-dire sots, ennuyés et ennuyeux.

C'est en quoi, nous autres chrétiens, si nous le voulons, nous sommes plus heureux que les poupées. Il y a un fabricant, dont je peux vous donner l'adresse, qui fait de petites retouches au cerveau, et qui, par ce moyen, sans rien changer en apparence au visage le réforme néanmoins considérablement et même le change du tout au tout. Il le rend ouvert, avenant, gracieux, aimable, en dépit de toutes les défectuosités qui s'y peuvent trouver. Il y maintient l'innocence candide "candida", blanche, qui est le plus beau teint que l'on puisse avoir, et le plus solide: il y fait luire l'intelligence, c'est l'éclat qui passe tout éclat; il y fait rayonner enfin la bonté, charme suprême qui réjouit tous les regards et attache tous les coeurs.

Là où s'épanouit la bonté, on ne voit plus rien de laid;; il n'y a plus ni gros nez, ni petits yeux, ni vilaines dents; il n'y a plus de laideur.

Envoyez votre poupée chez le fabricant qui fait les visages mais vous, très chères fillettes, allez chez celui qui retouche et raccommode les cervelles, si toutefois vous en avez besoin.

Adieu, mes enfants, à bientôt; oh! comme on s'embrassera!

Louis VEUILLOT.

ACADEMIE ST-JOSEPH

Voici le résultat des examens de musique subis les 11 et 12 juin 1923 à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface. Ces examens étaient sous le contrôle du "Conservatoire National de Musique" affilié à l'Université de Montréal.

PREMIERE ANNEE

Avec distinction: Mlles M.-J. Mager, A. Demontigny, A. Larivière, C. Bénard, K. Macphee.

De manière satisfaisante: Mlles S. Huot, A. Benoit, L. Cherry, A. Ribardy, B. Hallemann, I. Ayotte, F. Bellavance, G. Roy, L. Longville, T. Guay, E. Ward.

DEUXIEME ANNEE

Avec distinction: Mlles A. Gevaert, E. Préfontaine, F. Gosselin.

De manière satisfaisante: Mlles G. Kelley, M. Blanchette, L. Giroux, C. Lonergan.

TROISIEME ANNEE

Avec distinction: Mlles A. Painchaud, S. Ledoux.

De manière satisfaisante: Mlles C. Arnal, S. St-Laurent, L. Dussault.

QUATRIEME ANNEE

Avec distinction: Mlle F. Rocan.

De manière satisfaisante: Mlle A. Baillargeon, M. Prendergast, M. Dugal.

Médaille d'argent donnée par M. J.-H. Wray pour l'application à l'étude du piano, méritée par Mlle M.-J. Mager.

Suppléments en théorie — 5e année: Mlle F. Prendergast; 2e année: Mlle M. Bakemann.

Le rôle principal de ceux qui remplissent les fonctions de chef, consiste à éveiller les énergies existantes, les coordonner, les organiser, les mettre en oeuvre.

Mgr Ross.

CHRONIQUE Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LA MODERATION

La modération n'est peut-être pas une vertu, mais elle découle de là assurément. Un excès engendre toujours un autre excès, à ce que l'on dit; toutefois, nous en avons la preuve évidente. Si vous gênez trop, vous développez des moyens qui ne sont profitables à personne. Cependant, la sécheresse, comme nous la voyons en ce moment, ne dure pas toujours, à moins que nous soyions dans le désert.

Or, un certain soir, après une longue attente, nous eûmes une pluie torrentielle, les cataractes s'ouvrirent dans un bruit de tonnerre et d'éclairs formidables, et la "modération" suivit, à la grande satisfaction de tous.

Quelques personnes paraîtront peut-être affligées de ce résultat, car il ne faut pas oublier la "forme", mais franchement parlant, erreur n'est pas compte... et leur conscience n'étant pas engagée (car ils auront fait leur devoir), ils se diront: Saluons, saluons... cette "modération", car elle a bien ses bons côtés.

Remercions le bon peuple d'avoir été aussi éclairé et d'avoir su démêler un dilemne par trop déconcertant.

RITA-VICTORIA.

LA NOUVELLE BIEN-HEUREUSE

Eh! lectrices, ne levez pas de suite les épaules en disant: "Bah! encore une histoire de Soeur!... Je connais ça, ce n'est pas pour moi."

Un instant, je vous prie. Avant de tourner la page, regardez.

Voyez cette figure, gracieuse et belle, avec des yeux profonds qui semblent plonger dans l'au-delà.

L'âme est plus belle encore. Pie XI vient de l'appeler une miniature exquise de l'Artiste divin!

Et, quel coeur d'or! "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. Après ma mort, je ferai tomber une pluie de roses."

La pluie a commencé le jour de la mort de Thérèse et n'a cessé de tomber à torrent, inondant si bien la terre qu'aujourd'hui la petite carmélite est connue du monde entier. Elle console, guérit, protège, sanctifie. Les faits remplissent des volumes et ils sont si éclatants, si indéniables, que l'Eglise, par un privilège inouï, a dérogé à ses coutumes et, supprimant les délais ordinaires, a commencé de suite l'examen de la cause. Les choses ont marché rondement: aujourd'hui c'est la béatification. Et dire que la petite Thérèse n'aurait que cinquante ans!

Lisez sa vie, lisez-la en famille. Vous y verrez d'abord ce qu'est un foyer chrétien et vous répéterez probablement la parole d'un bon vieillard, qui, après avoir parcouru cette histoire, s'écriait: "Moi si j'étais pape, je canoniserais d'abord le père et la mère."

Oh! les belles leçons que nos familles trouveraient dans ce récit: leçons de respect de l'autorité, d'éducation chrétienne, d'amour fraternel et de chaude vie de famille!

Mais aussi quelle douce récompense! Les parents ont consacré à Dieu tous leurs enfants et ceux-ci, bonheur indicible, assistent du fond de leur cloître au triomphe de leur soeur bien-aimée.

Lisez cette vie; et vous comprendrez que la sainteté ne consiste qu'à faire ce que nous faisons, mais à le faire autrement. Chez l'humble carmélite, quelle générosité à s'acquitter parfaitement et pour Dieu de ses devoirs d'état! "A partir de l'âge de trois ans, avouera-t-elle, je n'ai rien refusé au bon Dieu." Devenue religieuse à quinze ans, elle s'offre à Notre-Seigneur pour être, entre ses mains, comme un jouet. Au milieu des épreuves elle restera douce, paisible, joyeuse; elle marchera dans le chemin de la confiance et du total abandon, nous enseignant qu'il n'y a qu'une chose à faire ici-bas: jeter à Jésus les fleurs des petits sacrifices et le prendre par le coeur. "C'est comme cela, dira-t-elle, que je l'ai pris et c'est pour cela que je serai si bien reçue."

Lisez sa vie et vous sentirez votre âme s'ouvrir à la confiance et à l'amour de Dieu. "Quand même, dira la Bienheureuse, j'aurais sur la conscience tous les crimes qui peuvent se commettre, je ne perdrais rien de ma confiance: j'irais, le coeur brisé de repentir, me jeter dans les bras divins. Je sais à quoi m'en tenir sur la miséricorde de Dieu et son amour."

Lisez sa vie et comme tant d'autres vous voudrez profiter de son intercession. Elle est prodigieuse. Comme tant d'autres aussi vous sortirez de cette lecture animés d'un plus grand désir de servir Notre-Seigneur Jésus-Christ. (1)

"Bull. Par. de l'I.-C."

(1) Il existe un dépôt d'images, statues, et vies de Thérèse de l'Enfant Jésus chez J. Goyer, 90, avenue des Pins ouest, Montréal.

RETRAITE FERMEE POUR INSTITUTRICES

Du 16 au 20 juillet aura lieu à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, une retraite fermée pour les institutrices. Elle commencera le lundi soir à 8 heures et se terminera le vendredi matin. Celles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse à la Rde Mère Supérieure le plus tôt possible et d'apporter leur nécessaire de toilette.

Prix de la pension: $5.

ACADEMIE ST-JOSEPH

MEDAILLES

Médaille d'or, offerte par S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface comme prix d'instruction religieuse, décernée à Mlle Annette Dumouchel.

Médaille de bronze, offerte par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada pour récompenser l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points dans les examens du XIe grade, en 1922, décernée à Mlle Jeanne Painchaud.

Médaille d'or, offerte par M. Joseph-Aldéric Marion, président de la Commission scolaire, comme prix d'histoire de France, décernée à Mlle Germaine Rocan.

Médaille d'or, offerte par M. Eugène Boismenu, bijoutier, pour application à l'étude, décernée à Mlle Adrienne Lachance.

Médaille d'or, offerte par M. Frederick-H. Wray, gérant du "Wray's Music Store", de Winnipeg, comme prix de musique, décernée à Mlle Marie-Josèphe Mager.

Médailles offertes par l'Académie: Politesse: Mlle Emilienne Joyal. Bonne conduite: Mlle Adélina Carrière. Economie domestique: Mlle Antoinette L'Heureux. Entrain aux jeux: Mlle Kathleen Schindler.

GRANDS PRIX — GRADES IX, X, XI ET XII

Instruction religieuse: Mlles Kathleen Schindler, Germaine Fourneaux, Marguerite Fourneaux et Irène Potvin.

Littérature anglaise: Mlle Madeleine Painchaud.

Bonne conduite: Mlle Lorette Béchard.

Politesse: Mlle Jeanne Jacob.

Economie domestique: Mlle Cédélie Plante.

Ouvrages à l'aiguille: Mlles Fabiola Rocan.

Entrain aux jeux: Mlles Anita Jalbert et May Walsh.

Assiduité: Mlles Marguerite Bossuyt, Germaine Fourneaux, Marguerite Fourneaux, Marguerite Royal, Marthe Chavanne, Marthe Dugal, Berthe Marion et Jeanne Meunier.

SAINT-ADOLPHE

Du 26 au 30 juillet il y aura, au couvent de Saint-Adolphe, une retraite fermée dirigée par le R. P. Gauthier, S. J., du Collège de Saint-Boniface.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom avant le 20 juillet. Les frais de la retraite sont fixés à $5.00.

Aujourd'hui plus que jamais, la morale a besoin de Dieu. — *Guizot.*

Le plus pauvre écrit qui défend les idées éternelles pèse plus devant Dieu que le volume à succès que s'arrachent les mains impures du monde. — *Pierre l'Ermite.*

L'EVANGILE

VIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

S. Matthieu, 7, 15-21

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits:* cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces? Ainsi *tout bon arbre porte de bons fruits, et tout arbre mauvais de mauvais fruits.* Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits. Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez donc à leurs fruits. Ce ne sont pas tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, *mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.*

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 5 juillet — Saint Antoine Marie Zaccharia, confesseur, 1503-1539.

Vendredi, 6 — Octave des Saint Apôtres. — Sainte Colombe, vierge et martyre, IXe siècle.

Samedi, 7 — Saint Cyrille et Saint Méthode, confesseurs apôtres des Slaves, IXe siècle.- Saint Pierre Fourier, confesseur, 1565-1640.

Dimanche, 8 — 7e dimanche après la Pentecôte. — Sainte Elisabeth de Hongrie, 1271-1336.

Lundi, 9 — Les dix-neuf martyrs de Gorkum (Hollande) ✝ 1572.

Mardi, 10 — Sainte Amélie, ✝ 690.

Mercredi, 11 — Saint Pie 1er, pape et martyr. ✝ 157.

VIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

L'arche d'alliance transportée par les Israélites sur les champs de bataille, leur avait assuré le succès, et tandis qu'ils la remontaient au milieu des cris de joie sur la montagne de Sion, ils exhortaient par les paroles du psaume 46e tous les peuples à venir louer leur Dieu *(Intr.)* Les Pères voient dans cette ascension une figure de celle de Jésus, après sa victoire sur le démon et le monde.

Dieu, par son Christ qui est la *Sagesse*, attire donc toutes les âmes, "car sa Providence ne se trompe pas dans l'arrangement de ses plans divins" (*Or.*). Aussi, le nombre sacré de *sept*, qui marque ce dimanche, désigne-t-il cette même sagesse donnée à Salomon, après qu'il eût offert le sacrifice que mentionne Daniel dans l'*Offertoire*. Et comme la crainte est le commencement de la sagesse, David dit: "Je vous enseignerai la crainte du Seigneur" (*Grad.*)

La vie divine se manifeste par des actes. "Il faut, dit S. Augustin en expliquant l'*Introït*, que les mains et la langue s'accordent; que l'une glorifie Dieu et que les autres *agissent*." Et l'*Evangile* déclare que ce ne sont pas ceux qui disent: "Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui *font* la volonté du Père". C'est à ses fruits que l'on juge en effet de l'arbre. Si les bonnes essences donnent "des raisins et des figures", il y a aussi "des épines et des ronces" (*Ep.*), sur lesquelles on n'en peut cueillir. Aussi "seront-elles coupées et jetées au feu" (*Ev.*). "Quel fruit, ajoute l'Apôtre, avez-vous tiré du péché, sinon la honte et la mort éternelle?" alors "qu'en servant Dieu, vous produisez des fruits de sainteté et gagnez la vie éternelle" (*Ep.*). Déployez donc pour le bien la même énergie que vous avez dépensée autrefois pour le mal.

La religion qui se borne au sentiment ou à certains actes routiniers, n'est qu'un simulacre. La foi doit être vécue, c'est-à-dire qu'elle doit influencer et régler tous les actes de notre vie individuelle, sociale et familiale. Nous serons un peuple fort dans la mesure où nous reconnaîtrons Dieu comme notre maître, et un peuple heureux suivant que son évangile pénétrera toutes les formes de nos activités sociales.

Mgr Ross.

Qui donc reproche à l'Eglise de réclamer la foi pour ses dogmes révélés? Ceux qui croient aux pires journaux et souvent aux plus ridicules superstitions. — *Brunetière.*

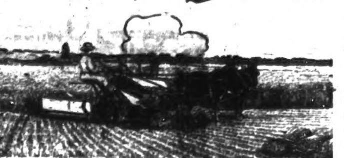
Telle est la bonté de Dieu à notre égard que, lorsque vous lui demandez par ignorance ce qui ne vous est pas utile, il n'exauce point votre prière à ce sujet, mais vous donne à la place quelque chose de meilleur.

Saint Bernard.

Rien n'est plus pénible que de voir gaspiller l'or de la douleur. Sainte Thérèse disait: "Je ne plains pas ceux qui souffrent; je plains ceux qui ne savent pas profiter de leurs souffrances." Qu'y a-t-il de plus à plaindre en effet que ces malheureux qui courent le risque d'imiter le mauvais larron, de sa croix tombant dans l'enfer, alors que, de la sienne, le bon larron montait au ciel?

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, et nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



Les mystères de la création

Il y a très, très, très longtemps, il n'y avait pas de terre.

Il n'y avait pas d'herbe, ni aucune plante, puisque les plantes poussent dans la terre.

Il n'y avait point de poules, point de moutons, point de vaches, puisque ces bêtes mangent de l'herbe et du grain.

Il n'y avait point de renards, ni de loups, ni de tigres, puisque les animaux féroces mangent les autres bêtes.

Et il n'y avait point d'hommes non plus: pas même un enfant, un seul.

Il n'y avait rien de créé. Ni homme,... ni bête,... ni plante,... ni terre,... ni eau. Ni soleil,... ni étoiles. Point de bruit, ni de lumière.

Il n'y avait rien... que Dieu seul. Il y a toujours eu Dieu. Il y a toujours eu la Pensée de Dieu, l'Amour de Dieu, la Puissance de Dieu.

Une fois, Dieu a voulu que les choses existent. Alors il les a faites. Le ciel a existé. Et tout ce qui est sur la terre. Dieu a créé d'abord les plantes, puis toutes les bêtes: celles qui nagent dans l'eau, celles qui volent dans l'air, celles qui courent dans les champs.

Il a tout fait, tout, sans se servir de rien, parce qu'il n'y avait rien au commencement. Cela s'appelle créer. Ce n'est pas difficile pour Dieu de créer, il n'a qu'à vouloir. Pour créer par exemple la Lumière, s'il fait encore noir, Dieu dit: "Que la Lumière soit!" et il fait clair.

O Créateur tout-puissant!

Tout ce que je touche est l'ouvrage de votre pensée.

Tout ce que je vois est l'ouvrage de votre pensée.

Tout, tout ce qui existe, vous l'avez fait de rien, c'est votre ouvrage, l'ouvrage de votre pensée.

Mon âme aussi vient de vous. Mon corps existe parce que vous avez tout disposé pour qu'il puisse être. Je suis votre ouvrage, je vous appartiens. Je vous adore, ô mon Créateur, je suis votre toute petite créature obéissante.

MARIE FARGUES.

SALAIRE VIABLE

Il se livre actuellement aux Etats-Unis une intéressante discussion autour de la question du salaire viable et *America*, la revue catholique publiée par les RR. PP. Jésuites, y prend activement part. Dans un récent numéro elle publie une correspondance qui ne manque pas d'intérêt.

Le salaire viable qui, dit ce correspondant, est le pivot du malaise industriel, n'est pas une simple expression, il fait de plus en plus partie de la politique des corporations conscientes de leurs responsabilités, dont les administrations ont compris le gaspillage énorme qu'impliquent les grèves et compris aussi qu'une corporation ayant un personnel satisfait augmente sa production et ses dividendes.

Il s'attaque ensuite au courant actuel de philanthropie qui remplace en trop de cas la justice, et croit qu'il contient le germe de la révolution sociale et industrielle. Ce courant se montre, dit-il, sous le titre de "Fondations" de tous genres. Ces "Fondations" sont établies au moyen de grosses souscriptions de millionnaires devenus riches dans l'industrie ou le commerce; ces institutions philanthropiques, dit ce correspondant, sont montées par des donations de capitalistes et des rois de l'argent, richesses qui auraient dû reconnaître la priorité du salaire viable pour ses employés.

C'est-à-dire qu'un grand nombre de millionnaires croient avoir rempli leur devoir social quand ils ont créé une institution philanthropique destinée à venir au secours de leurs employés non suffisamment payés. C'est dans ce courant établi chez nos voisins qu'il croit trouver un germe de révolution, parce que le travailleur en arrivera peut-être un jour où, pour vivre et faire vivre sa famille, il lui faudra être un client d'une fondation quelconque.

Il importe, dit-il, de nous mettre avec diligence à l'étude de l'Encyclique *Rerum Novarum* parce que la question du salaire viable ne sera pas réglée tant qu'elle ne l'aura pas été dans le sens de la justice. Le public, dans son rôle de consommateur, commence, ajoute-t-il, à comprendre qu'en la matière il a certaines responsabilités.

La question du salaire viable en est une qui fera encore couler beaucoup d'encre avant d'être vidée. Plus le nombre des "Fondations" augmente et plus ces institutions apportent de soulagement, plus son importance grandit.

L'OEUVRE D'UN APOTRE

La Rente dit un mot des questions d'hygiène sociale chaque fois que l'occasion s'en présente, car il n'en est peut-être pas de plus importantes pour une race à forte natalité, restée relativement pauvre et qui n'a guère que ses bras pour se débrouiller. Elle croit rendre service à ses lecteurs en leur indiquant où se procurer les excellents opuscules du Dr Aurèle Nadeau — celui de nos médecins qui avec le Dr Dubé, de Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata), et le Dr Paradis, du comté de Montmagny, travaille le plus à l'éducation de notre peuple en matière d'hygiène. Le Dr Nadeau a publié:

1. *La grande erreur du pain blanc*, réimprimée par le ministère provincial de l'agriculture, comme Bulletin No 21. Les deux éditions sont épuisées.

2. Un résumé de l'opuscule précédent, qu'on peut se procurer gratis au même ministère, en s'adressant au Bureau des Publications.

3. *L'alimentation naturelle* — Au ministère de l'agriculture, gratis.

4. *L'allaitement maternel* et *L'Hygiène dans les églises*. Chez l'auteur, à Beauport, au prix de 15 sous chacun.

5. Une édition canadienne de *Pour lire en attendant Bébé*, du Dr Donnadieu, avec préface et postpréface du Dr Nadeau. — Chez l'auteur ou au Secrétariat des oeuvres, Action sociale, rue Sainte-Anne, Québec; 25 sous broché; 50 sous relié.

6. *La constitpation habituelle*, réimprimée deux fois depuis par le ministère de l'agriculture sous le titre de *La santé par les produits de la ferme*. 18 mille exemplaires en circulation. — Ouvrage destiné à guérir nos gens de l'habitude du gros lard et des grosses tourtières. — Couronné par la Société d'hygiène de Paris, sur la recommandation de son président, le Dr Foveau de Cournelles. — Gratis au ministère.

On le voit, la plume du Dr Nadeau est infatigable. S'il n'a pas fait fortune à cet apostolat, il aura du moins fait beaucoup de bien. *La Rente.*

PARLONS MIEUX

Ne dites pas

Les pipes de la fournaise sont froides, mais: les tuyaux de la fournaise sont froids;

J'ai une robe pareille à elle, mais: j'ai une robe semblable à la sienne;

Imiter un exemple, mais: suivre un exemple;

Un couvre-pieds, mais: un couvre-lit;

Les hommes étaient en "dress coat", mais: les hommes étaient en veston de cérémonie;

Mets-tu ton "overcoat", mais: mets-tu ton paletot;

As-tu un "rain coat", mais: as-tu un imperméable;

Ses "cuffs" étaient sales, mais: ses manchettes étaient sales;

J'ai un scarf" neuf, mais: j'ai une

J'ai un "scarf" neuf, mais: j'ai une

Achète-moi des "arm bands" mais: achète-moi des brassards;

J'ai un "manicure set", mais: j'ai un nécessaire à ongles;

Une "strap" à rasoir, mais: un cuir à rasoir;

As-tu ma "shaving brush", mais: as-tu mon blaireau.

Elle porte des "overshoes", mais: elle porte des couvre-chaussures.

J'ai acheté un "toaster", mais: j'ai acheté un grille-pain;

La statue est sur la "bracket", mais: la statue est sur la console;

Il y a des mouches dans le "show-case", mais: il y a des mouches dans la vitrine;

Ils vendent des "vacuum cleaner", mais: ils vendent des balais-vacuum;

Mets un "conforter" sur le lit, mais: mets un édredon sur le lit;

Prends ton "shopping bag", mais: prends ton sac à marché;

Avez-vous des cocotiers, mais: avez-vous des coquetiers;

Voici un "can opener", mais: voici un ouvre-boîte.

N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement. *René Bazin.*

Il les a essayées et s'en trouve mieux

C'est ce que dit M. J.-T. Rice, après avoir des Pilules de Dodd

Un Ontarien victime du lumbago et des rhumatismes, se trouve grandement soulagé en prenant les Pilules de Dodd.

Collingwood, Ont., 2 juillet (Spécial) — "Je ne peux pas en dire trop de bien", est le témoignage éclatant donné par M. J.-T. Rice, un résident bien connu de cet endroit.

"J'ai souffert du mal de tête et de rhumatisme au point de ne pouvoir ni travailler ni me baisser. Je ne pouvais plus dormir et j'étais toujours fatigué et nerveux. J'essayai les Pilules de Dodd. Deux boites me guérirent complètement et je me porte maintenant très bien."

La maladie de M. Rice venait des rognons. C'est pourquoi il fut si promptement et si complètement guéri en prenant les Pilules de Dodd, car elles agissent seulement sur les rognons.

Vous verrez que les Pilules de Dodd sont le remède efficace pour les maux de rognons sous toutes ses formes. Essayez-les. En vente partout à 50 sous la boite ou 6 boites pour $2.50.

VIENT DE PARAITRE

"Le Canada", élégante brochure publiée par la Compagnie des "Chemins de Fer Nationaux du Canada", 95 pages, avec superbes vignettes. Nous y avons reconnu la main artistique de notre ami M. Laforce, agent des "Ressources Naturelles du Canada" à Boston, Mass., 294, rue Washington.

Les personnes désireuses de se procurer un exemplaire pour envoyer à leurs parents ou amis des Etats-Unis, peuvent s'adresser au bureau de M. Laforce, en lui écrivant les noms et adresses de leurs amis des Etats-Unis, à M. John Wardrop, gérant général des "Chemins de Fer Nationaux", Gare Union, Winnipeg, ou encore à nos bureaux. J.-A. Normandeau, 353 ouest, rue Craig, Montréal. Distribution gratuite.

J'espère en Jésus; sur la terre,
Je n'ai pas rougi de sa foi.
Au dernier jour devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.
Louis VEUILLOT.

La bonté et la justice sont comme les deux bras de Dieu; mais la bonté est le bras droit, c'est elle qui commence. — *Bossuet.*

M. RODOLPHE BEDARD ET LES ARTISANS

M. Rodolphe Bédard est président de la Société des Artisans depuis 1916. Durant cette période la Société a porté son effectif de 40,000 adhérents à 63,000 et son actif total de $3,500,000 à $7,000,000.

Mais la présidence de M. Bédard aura été marquée par deux autres événements également importants au point de vue canadien-français: premièrement, la Société en se faisant autoriser à pratiquer l'assurance-vie à prime fixe (jusqu'à concurrence de $5,000 pour le présent), a pris le moyen d'aider à garder chez nous un peu de l'argent canadien-français qui passe actuellement à l'étranger par le canal des compagnies d'assurance anglaise; et deuxièmement, en faisant mieux connaître à S. E. le Délégué Apostolique, la masse des catholiques canadiens-français, elle a intéressé à la conservation de notre influence dans l'Eglise le représentant du Saint-Père au Canada. Le directeur de la "Rente", qui vit le patriotisme et le sens pratique de M. Bédard à l'oeuvre dans les conseils de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il y a une dizaine d'années, se réjouit de sa nomination si bien méritée au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Et il est heureux de joindre à ses félicitations celles d'une maison plus à même que toute autre d'apprécier l'action bienfaisante de la Société des Artisans.

"La Rente".

BIBLIOGRAPHIE

"Notre avenir politique" — Nouvel ouvrage publié par "L'Action française", 369, rue St-Denis, Montréal. Prix: 75 sous.

"L'Action française" vient de mettre en volume les articles publiés en 1922 par cette revue, sur notre avenir politique. La Confédération canadienne, pensent les douze écrivains qui ont examiné le problème sous tous ses aspects, parait s'en aller vers la rupture. L'issue parait certaine, affirment-ils; la date seule de l'échéance reste encore dans l'incertain. En pareille occurrence, il faut préparer le nouvel avenir et ne pas se laisser surprendre par les événements. La couverture porte un joli dessin, représentant le drapeau fleurdelisé flottant sur le rocher de Québec. Nous regrettons que l'artiste n'y ait pas mis le Sacré Coeur, comme notre peuple est habitué de l'y voir depuis vingt ans.

"Le Combat de la Pureté", par le R. P. G. Hoornaert, S. J. Préface par le R. P. Vermeersh, S. J. — "Action Catholique", 79, Chaussée de Haecht, Bruxelles. Prix: 6 francs.

"Le Combat de la Pureté", écrit le bulletin diocésain de Malines, "occupe une place hors pair dans la littérature similaire. Je me suis senti pris par le charme du style, viril et tranchant comme un ordre du jour d'armée, se pliant tour à tour à la gravité mesurée du philosophe et du théologien, à la camaraderie familière de l'ami, à la douceur persuasive d'un coeur sacerdotal aimant la jeunesse. L'attrait de la forme m'a fait goûter doublement la solidité du fond. Ces pages révèlent, avec la science du théologien, l'expérience du médecin confident de multiples misères morales."

"Je me fais un plaisir", écrit de son côté le cardinal Mercier, "de déclarer que tout me parait sagement médité; traite à la fois avec la franchise nécessaire et une réserve délicate; inspiré par un coeur de prêtre ardemment dévoué à la jeunesse, j'ai confiance que le livre fera beaucoup de bien."

Ce livre a reçu les plus grands éloges en Belgique et en France. Cinq mille exemplaires ont déjà été vendus et une nouvelle édition de dix mille est en préparation.

BONNES VACANCES

Veux-tu savoir, mon enfant, ce que sont les vacances? C'est un temps de repos et de lutte.

De repos après une année de travail; mais ce temps de repos doit être passé:

Avec Dieu, c'est-à-dire sans l'offenser, en l'aimant et en le remerciant de t'avoir donné les douceurs des vacances dont sont privés tant d'autres enfants de ton âge.

Avec tes parents, en aimant à te trouver près d'eux et en ne cherchant pas à fuir les délassements pris en famille.

Avec d'excellents amis qui, loin de te pousser au mal, t'aideront au bien.

—De lutte: Libre, exposé à la dissipation, sentant se réveiller les mauvaises inclinations, tu auras plus besoin de prière et d'énergie. D'ailleurs les vacances ne doivent pas être un temps d'arrêt, encore moins un recul moral.

Il te faut donc nécessairement un petit règlement qui, sans nuire à tes délassements, maintiendra et accroitra le trésor de piété et d'énergie déjà amassé. Le voici:

I. ENVERS DIEU

1o Le matin, mon enfant, lève-toi sans trainer, à heure fixe, et fais aussitôt ta prière, avant de sortir de ta chambre, car la remettre c'est l'omettre. Offre ta journée au Coeur de Jésus.

2o Si l'église est proche, entends la messe souvent et même tous les jours. O mon enfant, reçois fréquemment la sainte communion, car tu as besoin de plus de lumière et de force, pendant les vacances. Réponds à la pressante invitation de Pie X, en communiant plusieurs fois par semaines, voire même tous les jours, si c'est possible.

3o Quand tu passes devant une église, entre pour saluer Jésus, présent au Tabernacle.

4o N'oublie pas de réciter chaque jour au moins quelques dizaines de chapelet et, si tu le peux, de lire une page d'un livre de piété.

5o Le soir enfin fais ta prière, ton examen, dis un acte de contrition, puis couche-toi rapidement et endors-toi dans les bras de Marie avec ton chapelet.

II. ENVERS LE PROCHAIN

O mon enfant, pendant ces vacances, veux-tu être heureux et rendre heureux tes parents et tes maitres? Sois un ange:

Ange de ta famille: par ton respect, ton obéissance et ton affection pour tes bien-aimés parents, par ta délicatesse et ton dévouement pour tes frères et soeurs.

Ange de tes camarades: 1o En fuyant résolument ceux qui te pousseraient au péché. Ne les crains pas, tu vaux mieux qu'eux.

2o En ne fréquentant que des enfants connus, sages et pieux. Avec eux, sois gai, dévoué, plein d'entrain. Encourage, console, pousse au bien.

Ange de tous:

Des pauvres, auxquels tu feras l'aumône de temps en temps.

Des voisins, que tu édifieras par ta bonne conduite et ta piété, et qui diront de toi, à la fin des vacances: un ange a passé près de nous.

III. ENVERS TOI-MEME

Coûe que coûte garde l'état de grâce, ce bienheureux état qui fait ton âme si belle, qui te rend fils de Dieu, héritier du ciel, frère de Jésus et ami des Anges.

Veux-tu connaitre les 5 grands ennemis de l'état de grâce, pendant les vacances? Les voici:

1o Oisiveté. Sois toujours occupé et tu seras sans péché.

2o Mauvaises compagnies: Là ne se trouvent ni Jésus, ni Marie, ni les Anges, ni le bonheur.

3o Fêtes et divertissements dangereux: Plutôt mourir qu'offenser Dieu. Tout voir, tout savoir, tout vouloir, c'est déchoir.

4o Respect humain: Fais ton chemin sans peur. Laisse dire et sourire; au fond on t'estimera.

5o Découragement: Si tu as péché, relève-toi de suite par une bonne confession, sans attendre la rentrée. Partout tu trouveras un prêtre; aie le courage de l'aborder. Ne te décourage jamais, mais relève-toi de suite après une chute.

PRIERE DU MATIN

Divin Coeur de Jésus, je vous offre par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée en réparation de mes péchés et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je désire gagner aujourd'hui toutes les indulgences que je puis gagner. Je les applique aux âmes du purgatoire, en particulier aux âmes de mes parents, de mes amis et de tous ceux pour lesquels la charité me fait un devoir spécial de prier.

O ma Souveraine, ô ma Mère, je m'offre tout à vous et pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon coeur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne mère, gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.

EN PROVINCE

Nous prions nos correspondants de la campagne de nous faire parvenir leur correspondance au plus tard le samedi matin. Nous ne pouvons pas assurer l'insertion de celle qui nous arrive le lundi matin dans le numéro du mardi.

ELECTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES

L'élection des commissaires d'écoles aura lieu cette année le lundi, 16 juillet. Qu'on veuille en prendre bonne note dans toutes nos paroisses. Pas besoin d'insister sur l'importance du choix des commissaires. Qu'en chaque paroisse l'on prenne ses mesures à temps et que l'on soit au bureau de votation le 16 juillet, si élection il y a.

SAINTE-ROSE DU LAC

Comme les années précédentes, Ste-Rose prépare son grand pique-nique annuel du 14 juillet.

On augure un grand succès, car il sera tout à fait différent des précédents, en ce sens que le jeu de balle au camp et les courses de chevaux seront remplacés par de nombreuses attractions et des jeux variés, entr'autres un grand concours de lutte et de boxe pour le championnat de la municipalité de Ste-Rose. Comme à l'ordinaire, une grande séance dramatique et musicale terminera la soirée.

Le comité, prenant en considération les temps durs que nous traversons en ce moment, a cru bon de laisser gratuites les entrées sur le terrain de pique-nique, mais il compte sur une nombreuse assistance.

Des affiches donneront le programme complet de la fête.

Habitants de Sainte Rose et des villages voisins, venez en foule ce jour-là vous amuser sous les ombrages du Parc Dollard.

Le Comité.

ST PIERRE

La mort vient de faire un grand vide dans notre paroisse. Mme Ferdinand Desharnais est décédée, vers 8 heures, lundi matin, le 11 juin, chez son fils Joseph, où elle demeurait depuis un an. On la trouva morte dans son lit.

Le Sacré-Coeur de Jésus ne voulut pas laisser passer sa fête sans amener avec lui cette âme fervente. Il l'avait reconnue la veille à la sainte Table. Il l'avait reconnue pendant la procession. Il la voulait près de lui. Toute la paroisse était en deuil le mercredi suivant. Son service fut chanté par Monsieur le Curé. MM. les abbés Bellavance et Picton servaient comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par Ernest L'Heureux. MM. Mulaire, Joubert, Malo, Lemire, Lambert et Tétrault étaient porteurs. Ses quatre fils: Ovila, Zéphyrin, Albert (avec leurs épouses) et Joseph accompagnaient la dépouille mortelle, ainsi que sa soeur, Mlle Côté, et une nièce, Mlle Bédard, qui est présentement ménagère de M. l'abbé Poirier, curé de Saint-Maurice, Sask.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

La mort fait de nombreuses victimes à Saint-Pierre. Une autre ancienne, Mme Joseph Cadotte, est également décédée. Elle était la plus vieille personne de la paroisse. Son mari, à l'époque des troubles de la Rivière-Rouge, vint, avec quelques autres colons, s'établir ici.

La regrettée défunte était âgée de 83 ans. Quatre générations étaient représentées aux funérailles.

A la famille Cadotte nous offrons également nos sincères sympathies.

ROSARIO.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

M. l'abbé Anatole Théoret, notre estimé curé, est parti pour un voyage d'Europe dans l'intérêt de sa santé.

Simple et certain — Il est si facile d'administrer l'huile eclectrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Comme liniment il n'y a qu'à frictionner et comme pansement, qu'à appliquer. Les directions sont tellement claires et faciles à comprendre qu'elles ne présentent aucune ambiguité pour personne.

Il s'embarquera le 7 juillet à Montréal avec les Chevaliers de Colomb, qui organisent un tour d'Europe.

* * *

Enfin, notre joyeux et dévoué Dr Gosselin nous est revenu pour de bon de l'hôpital de Saint-Boniface, où il a passé de longs mois. Médecin, veuillez prendre soin de votre santé, afin de prendre soin de la nôtre. Nous vous souhaitons, avec une cordiale bienvenue, votre vigueur d'autrefois.

PORTAGE LA PRAIRIE

M. l'abbé J.-E. Derome était de passage à Winnipeg et à Saint-Boniface ces jours derniers. Il a visité notre Maison de la Bonne Presse, avenue McDermot. Nous lui offrons nos félicitations et nos voeux à l'occasion de sa nomination comme curé de Portage-la-Prairie. Les journaux catholiques ont en lui un ardent propagateur.

SOUTH JUNCTION

Grande fête dans la petite mission de Sainte-Jeanne d'Arc de South Junction, à l'occasion de la fête patronale des Canadiens francais. Grand'messe chantée par M. l'abbé H. Messier, de l'archevéché, sermon par M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur pour le Manitoba.

Le choeur de chant, au grand complet, exécuta la Messe Royale de Dumont. M. Bruno Brisebois accompagnait à l'orgue.

Dans l'après-midi, MM. les abbés Bouvet, curé de Woodridge, son assistant, M. J.-A.-D. McDougall, s'amenèrent sur le terrain de jeux aussitôt la messe finie à Woodridge et Vassar. Avec eux une grande foule de gens de Piney, Saint-Labre, Woodridge et Sprague vinrent prendre part aux jeux sur le terrain des amusements.

Les courses furent des plus émouvantes. De magnifiques prix furent offerts et chaudement contestés.

* * *

Espérons que dans le cours de l'été et de l'automne un bon nombre de familles nouvelles viendront remplir les vides qu'il nous reste à combler par les nôtres.

LA POSITION DES PARTIS A LA LEGISLATURE DE TORONTO

Partis	En 1919	A la dissolution	Aujourd'hui	Perte ou gain
Conservateurs	26	26	75	+ 49
Fermiers-Unis	44	44	17	— 27
Libéraux	28	26	15	— 13
Travaillistes	12	10	4	— 8

LES ELECTIONS ONTARIENNES

Du "Devoir"

On croyait assez généralement que le groupe conservateur, dirigé par M. Ferguson, arrivurait en tête de liste dans l'élection ontarienne, mais peu de gens lui osaient prédire un succès égal à celui qu'il parait avoir obtenu. Alors que, dans la dernière Chambre, le parti agraire, qui exerçait le pouvoir, ne disposait que de quarante-cinq sièges sur cent onze et n'a pu se maintenir qu'avec l'appui des neuf députés ouvriers et la bienveillance de quelques autres, M. Ferguson est déjà assuré d'une majorité ferme sur tous les autres groupes.

C'est évidemment un très gros succès. On a demandé au premier ministre de demain d'en indiquer les causes; il en a énuméré quelques-unes: le désir d'installer à Toronto un gouvernement fort, sûr de sa majorité et capable de pratiquer avec esprit de suite une politique stable; le mécontentement qu'aurait suscité l'écart entre les promesses, les déclaraions et les actes du parti agraire, rendu plus manifeste et plus sensible au peuple par la vigueur avec laquelle M. Drury aurait souligné les méfaits des vieux partis; l'énergie et l'unité d'action qu'aurait déployées dans la dernière Chambre l'opposition conservatrice; le défaut de sympathie dont M. Drury aurait fait preuve à l'endroit des travaux de la commission hydro-électrique (le président de celle-ci, M. Beck, vient d'être élu député de London avec une majorité qui frôle les huit mille), grande distributrice dans la province de l'énergie électrique. On pourait probablement ajouter à cela, outre le désarroi produit dans le groupe agraire par la querelle Drury-Morrisson, le mécontentement contre la loi ontarienne de prohibition. Les adversaires de M. Ferguson lui reprochaient volontiers, avec ou sans raison, nous l'ignorons, d'avoir quelque sympathie pour les antiprohibitionnistes. Il n'est pas probable que ce reproche l'ait desservi.

D'autres facteurs ont pu entrer en ligne de compte — nous sommes trop loin du terrain de la lutte pour les pouvoir dénombrer avec certitude — mais une chose parait certaine: c'est que les causes de la victoire Ferguson sont d'abord d'ordre local.

* * *

Quel sera, sur la situation de la minorité franco-ontarienne, le résultat de la victoire Ferguson?

De prime abord, les perspectives ne seraient guère encourageantes. Le nom de M. Ferguson est particulièrement lié aux tentatives de mise en vigueur du Règlement XVII. C'est lui qui, comme ministre intérimaire de l'Instruction publique, en l'absence du Dr Pyne, a surtout conduit la bataille contre les nôtres. Il a eu, dans la dernière campagne électorale, l'appui des jeux journaux les plus fanatiques de la province: la "Sentinel", feuille proprement orangiste, et le "Toronto Telegram".

Mais les politiciens peuvent apprendre et évoluer, et leur attitude est souvent, dans une large mesure, fonction de l'opinion publique et de l'intérêt de leur parti.

Or, d'une part, M. Ferguson a pu constater l'échec pratique de la politique qu'il a tenté de mettre en vigueur. Elle s'est heurtée à une opposition que le temps n'a point abattue et que la violence de l'attaque ne ferait qu'accroitre. D'autre part, quelle qu'en puisse être l'exacte étendue, il s'est sûrement produit dans l'opinion ontarienne un réel changement. Nos compatriotes n'ont pas en vain depuis dix ans combattu, souffert ni prodigué aux hommes de bonne foi lumières et renseignements. De ce changement, nous avons d'abord une preuve dans l'attitude publique des membres de l'"Unity League", dans l'accueil fait par nombre d'auditoires anglais à des orateurs comme M. le sénateur Belcourt ou M. Aurélien Bélanger (le directeur des écoles bilingues d'Ottawa, qui vient d'être élu député de Russell et qui est sûrement l'un des hommes les mieux renseignés du pays sur la question scolaire). Nous en avons une preuve plus frappante encore, parce qu'elle vise la foule, dans la façon dont la question bilingue a été traitée au cours de la campagne. On a bien essayé, comme autrefois, de faire du nom français et catholique un épouvantail, mais le cri n'a guère eu d'écho et, seuls la "Sentinel" et le "Telegram", ont persisté à brandir le vieil épouvantail. On remarquera que M. Ferguson, dont le nom, encore une fois, est lié au souvenir des passes les plus vives de la lutte, ne fait au problème scolaire, dans les déclarations qu'il a publiées hier soir, aucune allusion et il ne parait pas qu'il en ait dit un mot au cours de la campagne. Ce peut être indice de son état d'esprit personnel; cela, en tout cas, peut être interprété comme une indication de ce qu'il pense de l'état d'esprit de la foule ontarienne. Puis, les calculs d'ordre fédéral peuvent ne pas jouer que d'un côté. Le succès de l'opposition dans notre province a réveillé chez les conservateurs fédéraux des espoirs qu'a dû singulièrement fouetter le résultat d'hier; mais les directeurs du parti conservateur fédéral doivent se rendre compte qu'ils ne peuvent compter sur un succès durable que s'ils réussissent à reprendre pied chez nous, et qu'ils n'y réussiront jamais, si leurs adversaires gardent la chance de les représenter comme alliés de persécuteurs. Ils ont un intérêt direct et considérable à faciliter dans l'Ontario une détente.

Quant aux chefs de la minorité ontarienne, ils seront sûrement prêts, demain comme hier, soit à négocier une entente honorable, soit à maintenir une politique de défense nécessaire. Ils n'aiment point la lutte pour la lutte. Ils s'efforcent simplement, par les moyens qui leur paraissent les plus opportuns, de sauvegarder un dépôt sacré. Le gouvernement n'aurait qu'à le vouloir pour s'entendre avec eux, puisqu'ils ne recherchent rien qui ne soit honorable et juste.

Omer HEROUX.

PIQUE-NIQUE CATHOLIQUE AU CAMPEMENT MORTON

SAMEDI, LE 14 JUILLET

Le grand pique-nique annuel au Campement Morton, organisé par les Chevaliers de Colomb, aura lieu samedi, le 14 juillet. La date, d'abord fixée au 2 juillet, a été remise au 14 pour donner plus de temps à la préparation de l'événement et en assurer un succès plus complet.

Le but des organisateurs est d'offrir aux catholiques du "Greater Winnipeg" les avantages d'un congé et de leur apprendre en même temps à faire usage de ce campement d'été devenu l'une de nos remarquables institutions.

S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg présidera cette grande fête de famille.

Les trains partiront de la gare du Pacifique Canadien à 9 heures du matin et à 1 heure et 25 minutes de l'après-midi. Il y aura des chars spéciaux pour les détenteurs de billets pour le Campement Morton. Le train de l'après-midi sera le train spécial pour le Campement.

Un comité composé d'hommes et de femmes, représentant les diverses paroisses, aura charge de l'organisation du pique-nique. Un programme complet de jeux et d'amusements variés sera exécuté. Le Campement possède une salle à diner complètement pourvue. Ceux qui ne tiennent pas à apporter un panier y trouveront des aliments à un prix nominal.

L'une des principales cérémonies de la journée sera la présentation à S. G. Mgr Sinnott d'un gentil cottage à trois compartiments tout juste terminé.

Le prix des billets d'aller et de retour est de $1.25 pour les adultes et de 70 sous pour les enfants.

St-Boniface

NOTES LOCALES

Les retraites fermées d'hommes, de jeunes filles, d'institutrices, se multiplient au Manitoba. On parle même d'une retraite d'instituteurs. Nous nous réjouissons de ce beau mouvement, qui attire les âmes vers la solitude où le bon Dieu parle à leur coeur. La semaine prochaine nous publierons les impressions d'un retraitant de Saint-Norbert.

• • •

Nous regretons vivement de n'avoir pu, faute de temps et d'espace, publier dans notre dernier numéro d'amples détails sur la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et mentionner les noms des nombreux citoyens qui ont contribué de diverses manières à son succès. Le faire à dix jours de distance serait comme servir de la moutarde après diner. Néanmoins, nous tenons à remercier le dévoué secrétaire de la Société, M. Armand Pambrun, qui s'est prodigué dans cette circonstance.

• • •

L'espace nous fait défaut pour publier le résultat des concours de courses organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste et exécuté le 23 juin. Nos félicitations aux nombreux vainqueurs et nos remerciements aux généreux donateurs de prix.

• • •

Le 26 juin a eu lieu, dans la salle de réception de l'Orphelinat, la collation des diplômes à 19 gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface. Dans notre prochain numéro nous rendrons compte de cette magnifique cérémonie et nous résumerons les importantes allocutions, qui y ont été prononcées.

• • •

Dimanche après-midi, le cercle local de l'Association d'Education a tenu une courte assemblée à l'hôtel de ville de Saint-Boniface pour préparer l'élection annuelle des officiers, qui aura lieu à deux heures, au même endroit, dimanche prochain.

Vingt candidats ont été mis en nomination et d'autres pourront l'être encore dimanche avant l'élection. Voici les noms de ces vingt candidats: MM. Joseph-Aldéric Marion, Jean Arpin, William Raymond, Camille Fournier, Henri Lacerte, Marius Benoit, Joseph-Adolphe Biron, Joseph-Avila Prénovault, Georges Chavannes, Jean-Baptiste Voyer, Joseph De Gagné, François Ozanam, Guillaume Charette, Samuel Nault, Auguste Vanraes, Joseph Vermander, Amable Toupin, Louis-Philippe Gagnon, Louis Lévéque, François d'Assise Pambrun.

A cette réunion de dimanche on fera connaitre le résultat du concours français dans les écoles qui relèvent du cercle local.

• • •

Nous avons le regret de consigner la mort de M. Marius Cinq-Mars survenue à Paris. Un service sera chanté dans la cathédrale mercredi. Toutes nos sympathies à sa vieille mère et à sa famille.

• • •

La Rde Soeur Boniface, née Julie-Aima Sparvier, métisse, des Soeurs Grises de Montréal, est décédée à la Maison Provinciale le 2 juillet. R. I. P.

• • •

M. Joseph-Albert Tremblay vient d'obtenir le contrat de reconstruction de l'Ecole Provencher, au prix de $115,925.00. Plombage, ventilation et chauffage ont été confiés à Charles-D. Kirk Co., au prix de $26,187.00.

SAINT-CHARLES

Le huit juillet la paroisse de Saint-Charles aura son pique-nique annuel au profit des oeuvres paroissiales. Le soir séance dramatique: *La Tour du Nord*. Tous cordialement invités.

HUIT PAGES

En raison du congé civique d'hier notre journal n'est publié qu'à huit pages aujourd'hui. Des articles, que nous aurions aimé y insérer cette semaine, sont forcément remis, entre autres la continuation de notre série sur le vaillant Ambroise-Didyme Lépine.

PETITES ANNONCES



AU CLUB DE LA PENSEE FRANCAISE

Samedi dernier les membres du Club de la Pensée française se réunissaient à l'hôtel Saint-Charles pour offrir un diner à M. Donatien Frémont, ancien rédacteur au *Patriote de l'Ouest*, nommé rédacteur à la *Liberté*.

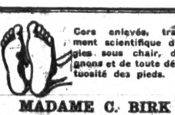
M. l'avocat J.-T. Beaubien, qui présidait, a souhaité une cordiale bienvenue au nouveau rédacteur de notre journal, l'assurant de l'entière coopération des membres du Club et de tout l'élément français de la province pour mener à bien l'oeuvre qui lui est confiée.

M. Frémont a dit toute la joie et tout le réconfort qu'il éprouvait de se trouver au milieu d'amis qui voulaient bien lui faire un si charmant accueil. Il a exprimé la conviction que tous les membres du Club, qui représentent l'élite intellectuelle de la province, seraient pour lui, chacun dans sa sphère, de précieux collaborateurs.

Ont également pris la parole: MM. Noël Bernier, J.-A. Hebert, Norbert Jutras, Louis-Philippe Gagnon et Marius Benoit.

Au cours de la conversation, les convives ont eu un intéressant échange de vues au sujet de la *Liberté* et des améliorations à faire pour donner une plus grande efficacité au journal.

Assistaient à cette petite fête intime: MM. J.-T. Beaubien, Noël Bernier, Henri Lacerte, Eugène Dufresne, A. Labelle, J.-A. Hébert, Norbert Jutras, Marius Benoit, Louis-Philippe Gagnon, Dr R. Michaud, W. Raymond, Joseph Landry.



CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

Cette année, une séance dramatique fut le couronnement de la Saint-Jean-Baptiste; elle tint lieu des traditionnels et vibrants discours patriotiques qui, pour une raison ou pour une autre, ne vibrèrent pas. Dimanche soir donc, dans la salle du Collège, le Club Dramatique Provencher représentait "Chomedey de Maisonneuve", drame en trois actes de M. le chanoine Sylvio Corbeil. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et Mgr Jubinville daignèrent rehausser de leur présence l'éclat de cette soirée, que goûta avec eux un public nombreux et choisi.

Mes félicitations au dévoué Frère Henri Grenon qui, grâce à son talent et à son travail, assura le succès de cette pièce: le choix était tout à fait au diapason de la fête, parce qu'elle rappelle un fait historique canadien, où la note patriotique résonne à chaque instant, et un fait dramatisé par l'un des nôtres; choix heureux, car on y représente un drame et non une comédie; il est bon, alors que tout le monde cherche le plaisir pour le plaisir, que nos gens apprennent qu'on peut passer sérieusement une soirée agréable. Nos félicitations aux acteurs, qui ont su nous intéresser du commencement à la fin; certains, comme Asticona, Maisonneuve, les deux Maupertal méritent certes une citation à l'ordre du jour. On peut regretter chez quelques-uns un accent qui n'est pas toujours du terroir, quelques écarts de langage; la prononciation de la voyelle o fut un peu grave et quelques liaisons furent particulièrement choquantes. Mais l'ensemble était bien et le public est retourné satisfait, enchanté.

Il faisait bon entendre ces sentiments tout imprégnés de foi et de patriotisme, exprimés si crânement et si sincèrement par nos jeunes gens. Au cours du drame, le rapprochement se faisait tout naturellement entre la situation de Maisonneuve au début de Ville-Marie et la nôtre à nous, Canadiens français du Manitoba.

Maisonneuve, n'ayant qu'une poignée d'hommes, trahi par l'un des siens, tient tête à des milliers d'ennemis; mais comment? Grâce à sa foi ardente, qui le fait s'appuyer non sur ses faibles armes, mais sur Dieu, le roi des armées. Maisonneuve a pu fonder une colonie florissante, qui fait aujourd'hui l'orgueil de notre race et la gloire de l'Eglise. Ainsi en sera-t-il de nous, catholiques du Manitoba, si, au milieu de la persécution qui sévit, nous fondons notre espoir non pas sur nos propres ressources, toujours si restreintes, mais sur Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en Lui, nous verrons un jour le triomphe de notre cause et nous dominerons sur nos ennemis. Qu'importe les lâcheurs, les traîtres, les de Maupertal qui, pour un vulgaire intérêt d'argent, sacrifient et leur langue et leur foi! Ils seront un jour confondus et notre triomphe n'en sera que plus glorieux.

Revenez donc, jeunes amis, nous donner de ces leçons qui sont une protestation contre la lâcheté de ceux qui nous trahissent et un encouragement pour ceux qui combattent le bon combat.

• • •

REMERCIEMENTS

Mme Ernest Painchaud et sa famille nous prient de remercier les parents et amis qui leur ont donné de si nombreuses marques de sympathie dans le grand deuil qui les a frappés si soudainement et si inopinément. Cordial merci pour messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.

MESURE D'IMPORTANCE NATIONALE POUR AIDER A LA COLONISATION DE L'OUEST

La nouvelle politique de colonisation du Pacifique Canadien permettra aux colons de l'Ouest qui doivent à la Compagnie, de répartir le montant de leur dette sur une période de trente-quatre ans par paiements annuels.— Un beau geste national.

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient de rendre publique la nouvelle politique de colonisation de la Compagnie. Cette politique nouvelle contient une importante déclaration au point de vue national, car on espère que grâce à cette innovation, on aura fait un grand pas pour diminuer la dépression actuelle qui existe dans les cercles agricoles de l'Ouest.

Le Pacifique Canadien est constamment au courant de l'esprit national parce qu'il est lui-même l'un des plus gros propriétaires de terrains de l'Ouest; parce que, en plus, comme organisation nationale il est vitalement intéressé à maintenir la prospérité dans tout le Dominion et enfin, parce qu'il sait que toujours dans le passé, ses actes ont été considérés comme des précédents. Il sait malheureusement que dans les provinces de l'Ouest, le coût sans cesse augmentant de la terre a sérieusement affecté les fermiers qui ne sont pas définitivement et fermement établis dans leurs opérations.

La position actuelle est due à plusieurs causes. Au cours de la guerre, les prix élevés réalisés pour les produits de la ferme et les récoltes considérables obtenues en 1915 et 1916 portèrent les fermiers à dépenser plus largement, à s'acheter de nouvelles fournitures aratoires, des automobiles, à se livrer au luxe, ainsi qu'à acheter de nouvelles terres qui, depuis la diminution dans la valeur de la main-d'oeuvre ou dans le coût de la vie, avec en plus la faillite des récoltes en certains districts, ont ajouté au lourd fardeau de la dette. Dans un seul cas, 30,000 fermiers, propriétaires, d'après contrat, de terres de la Compagnie, se sont trouvés, sans qu'il soit de leur faute, en arrière dans leurs paiements; et un certain découragement ainsi qu'une dépression notoire ont suivi, qui, si on ne les fait pas disparaître, ne feront que s'étendre et grossir, faisant naître un esprit de pessimisme qui nous apportera la longue série de maux qu'il contient invariablement.

Le Pacifique Canadien a toujours été un pionnier pour apporter des termes favorables pour la colonisation sur ses terres de l'Ouest, particulièrement pour les termes suivant lesquels ses terres ont été vendues, pour la préparation de fermes prêtes à être occuper, l'avancement des bestiaux aux colons, pour l'aide qu'il peut procurer par l'entremise de ses départements de l'agriculture et du développement. Il est certain que le nouveau plan fera beaucoup pour faire renaître la confiance dans l'Ouest, pour retenir les colons qui se proposent aujourd'hui de quitter le pays et pour stimuler considérablement l'immigration de colons agricoles désirables.

Brièvement, le plan consiste à prendre des fermiers les contrats qu'ils ont avec le Pacifique Canadien, de les refaire et de répartir le montant de la dette actuelle sur une période de trente-quatre années, suivant un plan d'amortissement. Le colon paiera le même montant chaque année durant trente-quatre ans et au terme du paiement, il recevra les titres de sa terre. Il peut être assuré qu'aucun paiement annuel d'intérêt et du capital combinés ne dépassera 7 p.c., du coût de la ferme. Le plan prendra toute la dette en paiements faciles, laissant au fermier une part très suffisante de ses profits pour s'assurer le confort et les joies de la vie pour lui et sa famille.

L'avenir de l'Ouest canadien, de fait du Canada tout entier, dépend d'une plus grande population. Si les fermiers étaient seulement raisonnablement satisfaits des conditions, nous pourrions plus facilement attirer ici un plus grand nombre de colons désirables. Il y a actuellement un exode considérable dans l'Ouest, ce qui annule pratiquement les efforts de la Compagnie du Pacifique Canadien et du gouvernement pour encourager les immigrants à venir s'établir au Canada. La perte de citoyens pour le pays est une perte pour les affaires en général du Canada. Elle affecte les manufactures, le commerce, le transport, etc. Pour avoir des immigrants désirables, il nous faut une population de colons satisfaits.

Suivant le nouveau plan du Pacifique Canadien, les fermiers pourront maintenant réussir dans leurs entreprises, et le gouvernement et les chemins de fer seront en mesure d'encourager les colons désireux de s'établir à acquérir des terres à vendre ou inoccupées. En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et dans d'autres pays où une émigration désirable est prête à se faire, la nouvelle politique de colonisation du Pacifique Canadien contribuera certainement beaucoup à stimuler les émigrants à venir s'établir au Canada, sur nos belles et fertiles terres de l'Ouest.